



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Concertation, information, pédagogie : *impliquer les habitants au cœur du label*





Sommaire

- 5 Editos
Thibaut Beauté, président du CNWF
Julien Faivre, directeur du CNWF

Information

Communiquer pour mobiliser les habitants

- 6 Associer dynamique environnementale et douceur de vivre
- 7 Partager une ambition
- 7 Convaincre et mobiliser chacun
- 8 Agir localement pour l'environnement de tous
- 8 Développer ensemble son cadre de vie
- 9 Faire avec ses moyens et tendre vers l'excellence
- 9 Promouvoir la qualité du cadre de vie

Concertation

Consulter et faire participer les habitants

- 10 S'exercer à la concertation et à la démocratie participative
- 11 Ecologie concertée, objectifs partagés
- 11 Paysage, biodiversité et plantations au cœur des enjeux
- 12 Parce que l'avenir se définit ensemble
- 12 Imaginer la ville ensemble

Animation

Partager pour comprendre et s'impliquer

- 13 Animations, apprentissages et découvertes
- 14 Demandez le programme
- 14 Animer, c'est expliquer et partager
- 15 Des animations pour tous
- 16 Informer, animer et partager
- 16 Tout est prétexte à faire la fête

Pédagogie

Actions pédagogiques et éducation à la nature

- 17 Des animations pour tous
- 18 Des plus jeunes aux aînés
- 18 Sensibiliser au bon sens !
- 19 Impliquer et sensibiliser les habitants
- 19 S'engager dans une démarche nature
- 20 Sensibiliser les plus jeunes
- 20 Donner à découvrir le patrimoine et la biodiversité

Promotion

Convaincre de la pertinence du label

- 21 Une exigence au service du territoire
- 21 Assurer la promotion de son cadre de vie
- 22 Chacun doit s'engager et s'impliquer
- 22 Persévérer pour atteindre l'excellence

Stratégie

Actions vers le tourisme

- 23 Faire avec le patrimoine végétal
- 23 Découvrir de nombreux jardins
- 24 Profiter de ses atouts pour séduire
- 24 Tous mobilisés, tous impliqués

Dynamiques régionales

- 25 Centre-Val de Loire
- 26 Sud - Provence-Alpes Côte d'Azur

Dynamiques départementales

Reconnaissance d'un engagement départemental

- 28 Les Ardennes
- 28 L'Ille-et-Vilaine

Edito du Président

Porter la démarche auprès du grand public



Ce cinquième et dernier tome vient clôturer une série d'ouvrages sur le label "Villes et Villages Fleuris", débutée à l'occasion de son soixantième anniversaire. Informer, concerter, animer... voilà bien les opportunités qu'il permet pour faire de chacun, un acteur du quotidien pour l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Sensibiliser les citoyens sur la démarche de valorisation paysagère est le premier stade de l'information qui permet d'expliquer la stratégie municipale et d'en faire la promotion auprès du grand public. Les canaux les plus classiques sont les journaux municipaux, site Internet et réseaux sociaux, mais également des actions plus ciblées comme des expositions sur les actions menées dans le cadre de la gestion environnementale des espaces, par exemple.

Un projet bien admis est un projet bien expliqué ! Favoriser l'échange et le débat est une étape participative déterminante pour permettre la pleine réussite d'un projet d'aménagement et sa parfaite compréhension par tous. Ces échanges peuvent prendre la forme de réunions de concertation, de jury citoyens, d'ateliers participatifs...

Animer la démarche et apporter des conseils techniques, c'est aussi sensibiliser largement aux critères du label et proposer des actions pédagogiques et citoyennes, en lien avec le bien-vivre durable, comme des fêtes de l'environnement, des journées portes-ouvertes des serres municipales, des initiations aux nouvelles pratiques de jardinage... dont les habitants sont de plus en plus demandeurs.

A travers ces quelques pages, vous découvrirez des exemples très concrets, d'acteurs engagés qui s'investissent durablement dans la promotion de leur territoire et dans la transmission de leur savoir-faire pour réconcilier qualité de vie et urgence environnementale. Merci à eux et bonne lecture à tous !

Thibaut Beauté, Président du CNWF

Le mot du Directeur

Promouvoir le label : un enjeu pour le futur



La dynamique du label est portée par l'ensemble des acteurs nationaux, régionaux, départementaux et communaux. Ils sont les premiers ambassadeurs pour convaincre de sa pertinence et éduquer chacun, touristes et habitants, à l'environnement et à la biodiversité. Ils ont aussi un rôle essentiel à jouer pour promouvoir son image, notamment auprès des plus jeunes, afin d'assurer la nécessaire transmission.

Label national de la qualité de vie, "Villes et Villages Fleuris" jouit d'une notoriété inégalée. Les critères sur lesquels il se base, comme la protection des ressources naturelles, la désartificialisation des sols ou encore la création d'îlots de fraîcheur, n'ont jamais été autant d'actualité. Malgré cela, son image ne recouvre pas toute la richesse qui le compose.

Plus qu'un embellissement, il s'agit aujourd'hui de préserver les espaces naturels pour les générations futures. "Villes et Villages Fleuris" est donc un label incontournable, au cœur des grands changements sociétaux, actuels et à venir.

Julien Faivre, Directeur du CNWF



© Ville de Nice

Information

Communiquer pour mobiliser les habitants

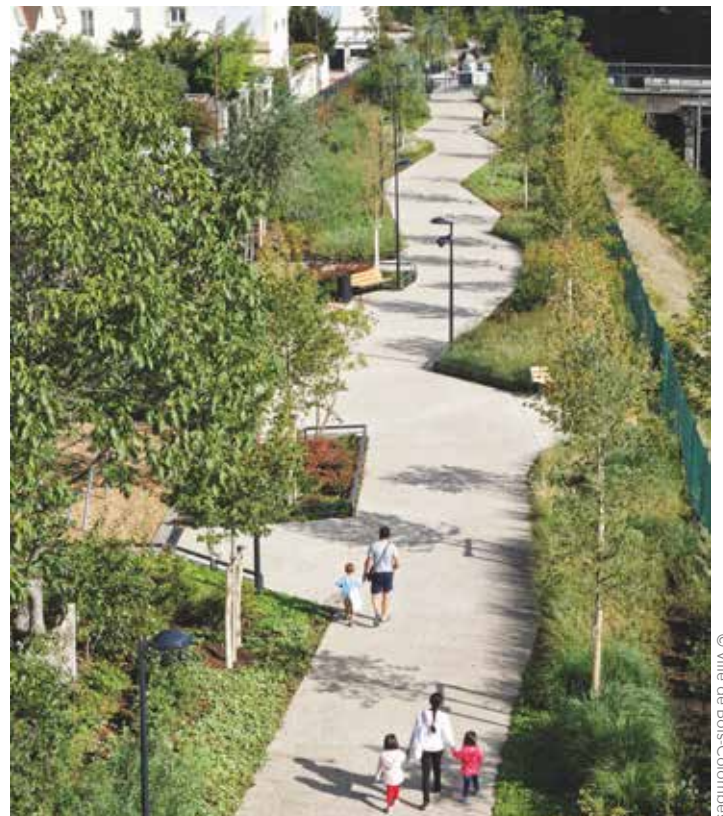
Expliquer la démarche et l'engagement communal dans le label "Villes et Villages Fleuris" est pour les élus l'occasion de présenter les actions engagées en matière de valorisation paysagère et de gestion des espaces publics. En effet, le label 'Villes et Villages Fleuris' valorise les ambitions municipales en matière d'aménagement, d'embellissement et d'adaptation climatique de la commune. L'objectif est aujourd'hui d'informer les habitants pour qu'ils comprennent les enjeux de cette politique, la partagent et s'engagent en qualité de citoyen car ils sont aussi les acteurs de leur territoire, de son histoire et de son avenir.

Associer dynamique environnementale et douceur de vivre

À **Bois-Colombes** (4 Fleurs), dans les Hauts-de-Seine, l'espace public du village est aménagé pour donner sa place au végétal et à la diversité botanique, créer des îlots de fraîcheur, favoriser la protection de la biodiversité et les modes de déplacement alternatifs, augmentant ainsi la douceur de vivre et l'identité d'un charmant village aux portes de Paris. Chaque projet apporte un peu plus de verdure et de nature. En effet, les services déploient des trésors d'inventivité pour rendre à la nature ce que le minéral lui a pris, à l'occasion de rénovation ou construction, étoffant ainsi chaque année un peu plus la surface végétalisée.

Ainsi, le parc des Bruyères, ancienne friche industrielle, est devenu le plus vaste écrin de verdure de la ville et accueille de nombreuses animations. Les habitants profitent désormais d'une douzaine de parcs, squares et jardins publics, de plus de 2 000 arbres soigneusement sélectionnés où nichent 27 espèces d'oiseaux. "La promenade verte", ancienne voie de fret désaffectée, est aujourd'hui densément plantée en respectant toutes les strates végétales. Cette promenade piétonne, de plus d'un kilomètre, très appréciée et fréquentée, fait la jonction avec la coulée verte de Colombes. La population est associée à cette démarche de nature en ville via des événements comme la Fête de la nature ou Troc & Jardin. Les enfants sont sensibilisés à l'environnement lors des ateliers pédagogiques organisés dans les écoles par le service espaces verts. De plus, les 30 000 Bois-Colombiens sont tenus informés de façon systématique via de multiples canaux : journal de la ville, newsletters, réseaux sociaux (Facebook, Instagram), site internet, panneaux lumineux, application Bois-Co mobile (qui permet aux habitants d'interpeller les services des espaces verts et de la voirie). La Ville communique sur les projets d'aménagement et de plantation, et spécialement sur les espaces publics, dont les travaux ont un impact direct sur le quotidien des riverains. Bois-Colombes informe également sur ses choix de gestion durable ou différenciée, par exemple avec des affiches ou des QR codes, pour expliquer pourquoi elle laisse pousser orties ou herbes hautes. De même, la mise à disposition gratuite de composteurs par la mairie fait l'objet d'une communication particulière et multiple pour encourager ceux qui veulent réduire leurs déchets à les recycler en compost. Une collecte des déchets verts, de porte à porte, est effectuée chaque semaine, et une partie du compost récolté

est distribuée gratuitement aux riverains. Diverses manifestations organisées par la Ville, fêtes ou interventions dans les différents services publics, permettent, en effet, aux agents des services espaces verts, voirie ou propreté/collecte d'informer et d'expliquer les bonnes pratiques pour que chacun puisse agir et favoriser la biodiversité. C'est le cas lors des "Rendez-vous environnement" de la médiathèque, qui font appel aux jardiniers ou associations de la ville et lors des interventions de sensibilisation dans les écoles. Bois-Colombes a su garder son "côté village" et privilégier une communication "humaine" à l'occasion des rencontres avec les habitants.



© Ville de Bois-Colombes

Partager une ambition

Capitale de la Côte d'Azur, **Nice** (4 Fleurs) incarne la qualité de vie et l'art de vivre dans le Sud de la France. Elle possède un lien particulier avec les fleurs, le savoir-faire traditionnel des horticulteurs ayant contribué à la renommée mondiale de la Côte d'Azur. L'inscription récente de Nice à l'Unesco est la reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine architectural, paysager et urbanistique niçois. Des labels comme celui du CNVVF reconnaissent la qualité de son patrimoine paysager et notamment de la biodiversité végétale ainsi que sa politique de gestion écologique raisonnée mais aussi de ses aménagements emblématiques à l'instar de la Promenade du Paillon, de la Promenade des Anglais, du square Alsace Lorraine réaménagé ou des nouvelles trames vertes. Un plan de végétalisation ambitieux transforme des couloirs de bus en véritables promenades vertes dédiées aux modes de transport doux, les rues-jardins sont plantées de cerisiers, érables, chênes et d'essences méditerranéennes et parfumées (citronniers, orangers, camphriers...). Nice recense désormais 417 hectares de nature avec 178 parcs et jardins dont trois grands parcs et comptabilise un arbre pour cinq habitants. Et la ville porte encore de nombreux projets d'envergure autour du paysage, du végétal et du fleurissement : poursuite du Grand Parc Paysager de la Plaine du Var, végétalisation des cours d'écoles, création de jardins familiaux et potagers, etc. Forte de ce patrimoine et des efforts déployés pour mettre le végétal au cœur de la cité, Nice affiche fièrement ses "4 Fleurs" tant sur le site de la mairie, que sur les panneaux d'entrée de ville, sur ceux de la Promenade des Anglais ou encore sur les vitrophanies posées sur les tramways. Le quotidien régional Nice Matin publie régulièrement des articles au sujet du label. Le journal municipal et les réseaux sociaux (principalement Instagram et Facebook) postent des informations factuelles concernant



le label et les actualités paysagères. On retrouve l'inscription "4 Fleurs" accompagnée du logo de la Ville, en dessous des publications en lien avec les espaces verts et les paysages. Cette communication sur le label apporte une plus-value touristique. En effet, 4,5 millions de touristes visitent Nice chaque année. Des communications ont récemment été publiées pour la célébration des 200 ans de la Promenade des Anglais et des 10 ans de la Promenade du Paillon. Lors des conseils municipaux, mais également lors de comités de quartiers, élus et techniciens ne manquent jamais de rappeler que Nice est détenteur du label "4 Fleurs" depuis près de 50 ans. De nombreuses actions et communications témoignent de la volonté de faire de Nice, la ville verte et résiliente de la Méditerranée !

Convaincre et mobiliser chacun

À proximité de Rennes, blottie derrière les hautes tours de son château, la cité millénaire de **Châteaugiron** (4 Fleurs) abrite de nombreuses maisons à pans de bois colorées. La démarche de labellisation entreprise par la ville de Châteaugiron, depuis plus de 15 ans, assoit une politique volontariste en matière de valorisation du patrimoine architectural de la ville (château, prieuré, anciennes halles, lavoirs...), membre du réseau des Petites Cités de Caractère de Bretagne®. La labellisation VVF est intimement liée à cette démarche patrimoniale à la fois esthétique, pour un cadre de vie agréable, et vertueuse en faveur de l'environnement et de la biodiversité. En cohérence avec l'histoire de la cité, le fleurissement se veut plus pérenne et s'inspire du style médiéval avec topiaires, buis et rosiers. Dans une démarche à la fois environnementale et d'optimisation de la charge de travail des équipes, la municipalité a adopté, dès 2014, un plan de gestion différenciée des espaces verts. Cela induit des pratiques d'entretien différentes selon les sites et leurs usages qu'il est essentiel de faire comprendre aux citoyens. Pour cela, de nombreuses actions pédagogiques sont organisées autour de ces nouvelles pratiques. A titre d'exemple, l'opération "Jardins citoyen" mobilise conjointement les habitants volontaires et les agents des espaces verts pour l'entretien "écologique" des espaces verts publics et crée de vrais moments d'échanges entre les agents, les voisins et les passants. Pour accompagner la qualité de vie des habitants, la ville engage aussi un programme de végétalisation pour renforcer son action environnementale (qualité de l'air, lutte contre réchauffement climatique, gestion des sols et des eaux, préservation et développement de la biodiversité...) par une démarche de renaturation de la ville et un programme de plantation d'arbres "1 000 arbres sur le mandat" qui participent au paysage et à la biodiversité.



De façon systématique, les projets d'ampleur sont participatifs et associent les habitants : riverains, écoles, accueils de loisirs, jardiniers citoyens, commission citoyenne environnement... C'est le moyen de sensibilisation et d'information le plus efficace. La ville communique régulièrement sur sa démarche vertueuse de gestion des espaces verts : sur site par des panneaux d'information et de sensibilisation ; en échanges directs avec les habitants lors des rencontres de quartiers et à travers les différents outils d'information : articles dans le magazine municipal, articles de presse, réseaux sociaux... L'objectif étant d'expliquer, parfois de convaincre, de la démarche afin que chacun s'y engage s'il le souhaite...

Agir localement pour l'environnement de tous

Dans la vallée de la Tarentaise, **Saint-Marcel** (1 Fleur) est une commune rurale de 650 habitants. En mai, la journée du fleurissement est un événement à ne pas manquer pour acheter des végétaux et échanger avec les agents municipaux qui prodiguent leurs conseils en matière de plantation, d'arrosage et d'entretien... pour un fleurissement durable avec arbustes, rosiers paysagers, sedums, népétas, *Pennisetum*, hémérocailles qui inspirent aussi les "anciens". Les animations destinées aux enfants sont nombreuses, ils visionnent la vidéo présentée au jury régional pour découvrir les enjeux du label VVF et participent à la réalisation et à l'entretien du massif de l'année. Les 55 élèves de l'école maternelle et primaire sont aussi impliqués dans les projets de plantation des vivaces et des arbustes. Au sein de l'école, avec les professeurs, ils découvrent le jardinage en plantant et en arrosant les fruits et légumes (fournis par la mairie) dans le potager (40 m²).

Encouragée par les habitants et plébiscitée par les enfants, la végétalisation de la cour de l'école avec la plantation de deux arbres a été entreprise cet automne. Bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux et vœux du maire sont l'occasion de communiquer, et parfois de convaincre, des enjeux du développement durable en présentant les actions engagées et les projets : traitement des eaux usées dans les hameaux (Step), tri des déchets, rénovation du réseau d'eau potable, installation



© Ville de Saint-Marcel

de panneaux solaires sur la mairie, semis de graines en pied de façades, végétalisation du cimetière, réfection de la rue principale avec plantation d'arbres, pavés drainants et stationnements enherbés. Sans oublier les négociations avec l'entreprise locale (300 salariés) pour planter (38 arbres), ombrager son parking tout en améliorant le paysage communal, et créer un réseau de chaleur pour chauffer les bâtiments communaux. Ici, tout est prétexte à réinventer le quotidien de chacun pour protéger l'environnement, apporter du bien-être aux habitants et imaginer l'avenir.

Développer ensemble son cadre de vie

A l'ouest des Vosges, au bout du vallon traversé par le ruisseau "La Frezelle", **Rollainville** (4 Fleurs) est un calme village lorrain qui compte 319 habitants. Parmi les curiosités, le pont piétonnier classé MH du XVIII^e et son gué pavé franchissable par les véhicules, l'église avec son clocher roman et l'ancien cœur du XII^e siècle classé monument historique. Outre son patrimoine bâti, la commune a engagé une démarche de valorisation paysagère et communique régulièrement auprès de la population sur les techniques paysagères à privilégier. Ainsi, un guide sur l'attractivité des haies est distribué à tous les foyers et plus particulièrement à chaque nouveau propriétaire. Une grande attention est portée au respect des règles d'urbanisme et du PLU. Dans cette stratégie, les projets d'aménagements paysagers font l'objet de discussions avec les bénévoles et les riverains. Les projets plus importants comme l'enfouissement des réseaux, la déconnexion des eaux pluviales, la désimperméabilisation de certaines voies, le traitement de zone en mélange terre-pierre plutôt qu'en enrobé sont expliqués aux riverains lors de réunions de concertation qui sont l'occasion de présenter l'intérêt de ces travaux et leurs bienfaits notamment sur le réchauffement climatique. En matière de gestion différenciée, (comme la gestion "zéro phyto" du cimetière et son enherbement

dès 2016), les interventions et leur évolution sont précisées lors de différentes réunions alors que des panneaux explicatifs sont installés sur les sites concernés et des flyers réalisés par la Fredon distribués. Certaines communications spécifiques et ponctuelles sont adressées directement par e-mail aux habitants. En matière de végétalisation et de fleurissement, les plans de plantations sont élaborés en concertation avec les bénévoles qui participent au fleurissement. Les riverains sont sollicités pour l'entretien des espaces publics devant leur maison (semis en pied de façade...). Tous les ans, en avril, le calendrier des interventions (plantations, entretien des espaces verts, travaux de fin de saison) est distribué dans les boîtes aux lettres pour solliciter les bonnes volontés à rejoindre les bénévoles. La mobilisation est forte puisque plus de 30 personnes, soit 10 % de la population, y participent. Ces rendez-vous sont toujours ponctués d'un moment de convivialité (apéritif, barbecue) offert par la municipalité.

En matière de pédagogie, la commune, pourtant sans école mais pas sans écoliers, organise tous les ans, des ateliers à leur intention (construction de nichoirs, distribution de graines de tournesol, visites des zones de tonte différenciée pour découvrir la faune qui s'y développe...). La vie locale est riche des réunions publiques qui concernent les chantiers les plus importants, les critiques sont formulées et les attentes du terrain permettent de modifier et d'enrichir les projets. A titre d'exemple, l'aménagement du bourg (qui va débuter dans quelques semaines) a été réfléchi à partir des attentes des riverains exprimées lors des concertations menées sous l'autorité du paysagiste concepteur, avec la commission travaux et les bureaux d'études. La forte participation des habitants, très sensibles à la préservation de leur cadre de vie et à leur sécurité, est palpable et se concrétise : les transactions immobilières sont rapides, il n'y a pas de vacance locative. De plus, le prix de l'immobilier et les loyers sont ici supérieurs et témoignent de l'attractivité du cadre de vie. Les touristes apprécient aussi certains équipements comme des bornes de service pour les camping-cars et de recharge pour les véhicules électriques. A Rollainville, chacun est engagé pour la qualité de son cadre de vie et cette démarche collective est récompensée en 2023 du Prix National de la démarche citoyenne !



© Ville de Rollainville

Faire avec ses moyens et tendre vers l'excellence

Au cœur de la Bretagne, avec ses étangs, son manoir, son château, ses vues panoramiques et son bourg fleuri, **Saint-Gilles-Vieux-Marché** (4 Fleurs) est un village où il fait bon vivre et se balader. Depuis les années 60, engagée dans une politique de fleurissement, la municipalité a toujours incité les habitants à participer à l'embellissement de leur cadre de vie. Cette dynamique relève aussi de la 'commission fleurissement' qui motive, de manière informelle mais constante, les habitants à fleurir leurs maisons et aujourd'hui leurs pieds de murs. Avec l'appui et les conseils techniques du Conseil départemental, la municipalité étudie les espaces à améliorer, les nouvelles plantations à réaliser et a ainsi planté avec succès des rosiers anciens. En octobre, le Conseil départemental des Côtes d'Armor (Département fleuri) organise "Fleurs en Fête" avec les 21 communes labellisées du département, pour découvrir, pendant un week-end, les communes, leurs bonnes pratiques en matière de fleurissement et de biodiversité, troquer des plantes, et participer à divers ateliers et expositions. Ici, les visiteurs apprécient l'évolution du fleurissement qui fait la part belle aux plantes vivaces et aux rosiers anciens. Depuis longtemps, la commune s'est engagée dans l'entretien écologique de ces espaces publics et développe l'enherbement des trottoirs. Toutefois, au cimetière, la commune peine à convaincre les familles de cette évolution des pratiques. En 2024, la sensibilisation va porter sur la nécessaire récupération des eaux pluviales avec un premier chantier depuis le toit de l'église. Sur facebook et le site internet de la mairie, une galerie de photos est mise à jour régulièrement et le fleurissement annuel est présenté dans le bulletin municipal pour encourager les habitants à fleurir aussi. Le renouvellement du label "4 Fleurs" comme les événements sont l'occasion de valoriser l'actualité dans la presse locale. Un programme de randonnées au pays de



© Ville de Saint-Gilles-Vieux-Marché

Saint-Gilles-Vieux-Marché, avec le logo "Village Fleuri 4 Fleurs", propose aux nombreux randonneurs plusieurs circuits sportifs ou découvertes du village dont le parcours "Couleurs et paysage", balisé par des ardoises, pour découvrir le centre-bourg, le lavoir, la mare et son aménagement paysager... Et tous les ans, début juin, le comité des fêtes organise une multirando qui accueille plus de 1 000 participants, de tout âge, qu'ils soient à pied, en VTT ou à cheval ; c'est une autre occasion de découvrir la commune et ses paysages. Avec de petits moyens, mais beaucoup d'élus et de bénévoles très engagés, le village de 350 habitants sait renouveler son fleurissement et embellir son cadre de vie. Et la "Fleur d'Or 2022" apporte beaucoup de crédibilité et de reconnaissance à cette démarche volontaire qui fait la fierté de tous les Saint-Gillois très impliqués pour rester au top niveau.

Promouvoir la qualité du cadre de vie

Avec son cadre de vie verdoyant et une nature omniprésente, **Gagny** (4 Fleurs) accorde une grande importance à la protection de l'environnement qui figure au cœur des projets municipaux. Depuis 2002, cette ville de banlieue résidentielle, qui compte 39 000 habitants, arbore le panneau "4 Fleurs", reconnaissance de la qualité du cadre de vie des habitants et de la prise en considération des enjeux de développement durable et de biodiversité. Parmi les critères du label, le respect de la biodiversité oblige à des choix exigeants comme la réduction de la consommation d'eau pour l'arrosage ou la gestion différenciée des espaces verts. Gagny s'attache à préserver la richesse des écosystèmes terrestres et aquatiques et à restaurer les corridors écologiques de ses nombreux espaces naturels. Qu'il s'agisse des Carrières de l'Est, du Parc Courbet, du Mail du Chénay ou des lacs de Maison Blanche et de Maison Rouge, tous ces sites offrent une large diversité de faune et de flore. Tous ces espaces jouent un rôle primordial dans la lutte contre l'effet de serre et

contribuent à l'adaptation de la ville au changement climatique. De nombreuses animations pédagogiques sont organisées : concours des écoles fleuries, Jardin école ou Fête du lac et de la vigne. Communications et visites de sites et de parcs permettent d'initier le public aux espaces naturels et aux enjeux de la protection des ressources naturelles. Aujourd'hui, les habitants investis dans le concours des maisons fleuries sont sensibilisés aux préoccupations environnementales (entretien, réduction des arrosages, paillage, plantation de végétaux économes en eau...) qui font désormais partie des critères du concours. Le Jardin écologique présente un labyrinthe pédagogique et une gamme diversifiée de plantes mellifères. Dans une ancienne carrière plantée d'une prairie naturelle, un QRcode donne accès à une vidéo, réalisée par les jardiniers, qui présente l'intérêt d'une jachère fleurie et mellifère pour attirer abeilles et papillons. En écho à ces enjeux de pollinisation, dès 2010, les agents ont installé des ruches (30 000 abeilles) au Bois de l'Étoile où l'arboretum conserve plus de 550 arbres de 200 espèces différentes. En ville, le patrimoine arboré est l'objet d'un programme d'identification et d'information : les arbres remarquables sont signalés et décrits (espèce, architecture, âge...). Lors de la Fête de la nature, nombre d'adolescents et enfants, accompagnés de leurs parents, ont planté une haie "participative" avec quelques 170 arbustes ; l'objectif est d'en planter 300 l'an prochain... En écho aux critères du label, les actions qui concourent à la qualité du cadre de vie font l'objet de communications auprès des habitants et sont évoquées sur le site internet, les réseaux sociaux et dans la revue 'Gagny Magazine' (web et print). Outre le site de la Ville, toutes les signalétiques (plans, horaires, patrimoine arboré) des parcs et squares sont agrémentées du logo de la Ville et du logo "4 Fleurs".



© Ville de Gagny



Concertation

Consulter et faire participer les habitants

Démocratie participative, projets citoyens, budgets participatifs... ces dernières années, les municipalités affirment leur volonté d'associer les habitants à la décision, de les consulter afin d'enrichir les projets et l'action publique et favoriser l'émergence d'aménagements et d'équipements urbains plus en adéquation avec les attentes des citoyens. Portés par la volonté des habitants, de nouveaux projets se développent comme les jardins partagés, le déploiement de composteurs collectifs, l'installation d'aires de jeux ou de fontaines à boire...

S'exercer à la concertation et à la démocratie participative

Au cœur du Val-de-Marne, aux portes de Paris, **Rungis** (4 Fleurs) est entourée par le marché d'intérêt national (MIN), le parc hôtelier Delta, le parc d'affaires Icade et l'aéroport d'Orly. Au cœur de cet environnement urbain et dynamique, la commune a su maintenir sa taille humaine (5 705 habitants) et un environnement exceptionnel où chaque habitant est toujours à proximité de parcs ou jardins. Les élus et les agents municipaux s'engagent au quotidien pour maintenir cette biodiversité, la qualité des parcs et aménagements urbains, et l'exigence de propreté des rues et des espaces verts. Leurs engagements prioritaires sont la désartificialisation des sols, l'augmentation du parc arboré (création d'un verger public, d'une forêt urbaine, et plantation de deux arbres pour chaque arbre enlevé), la création de nouveaux espaces verts accessibles aux habitants, les économies d'eau potable par la création d'un bassin de récupération des eaux de pluie de 350 m³, la création de nouvelles liaisons douces sur la plaine agricole... Pour conduire ce projet municipal, le maire et son équipe ont souhaité développer la démocratie participative en créant un Conseil Economique Social et Environnemental Local (Cesel). Ce conseil réunit les différents acteurs du territoire : économiques, associatifs, administratifs et représentants des quartiers. Force de propositions et outil d'aide à la décision, le Cesel remplit une fonction d'alerte, de conseil, de prospective et d'innovation auprès des élus. Il est chargé d'émettre des avis et des propositions dans tous les domaines d'actions de la ville. Ainsi, de nombreuses démarches participatives sont mises en œuvre comme la distribution de bulbes par les jardiniers de la ville, la participation à la Fête des jardins avec cette année une

exposition sur les oyas (un système d'arrosage économique et écologique), le prêt de broyeurs de végétaux aux Rungissois, ou le soutien logistique apporté à l'organisation du "Clean up day" avec l'Arden (association rungissoise de défense de l'environnement et de la nature). De nombreuses actions sont engagées pour différents publics, comme les ateliers de jardinage à la médiathèque, les jardins pédagogiques dans les écoles maternelles et à la crèche, et les plantations participatives (à l'exemple du projet de plantation à l'automne d'arbres fruitiers à libre disposition des habitants, avec la participation des centres de loisirs élémentaires de la ville). Pour accompagner cette dynamique, la Ville de Rungis est à l'initiative, depuis trois éditions, d'un budget participatif de 50 000 euros. Parmi les projets lauréats mis place : un parc canin, des tables de pique-nique, des figurines pour la sécurité des piétons devant une école, des bornes anti-moustiques et des arbres fruitiers. La plateforme "jeparticipe.rungis.fr" permet de consulter plus facilement, via des questionnaires, les Rungissois.

Pour les projets majeurs, des concertations sont régulièrement mises en place. Ainsi, pour le développement du plan vélo, plusieurs instances consultatives ont été sollicitées : conseil municipal des enfants, conseil des jeunes, conseil des seniors, Cesel, et bien sûr la population dans son ensemble via un questionnaire. Si ces consultations prennent du temps et nécessitent un important travail de synthèse, les contributions de chacun sont prises en compte. Leur intérêt pour la Ville est important car elles permettent la co-construction des projets et de répondre aux besoins du plus grand nombre.



Écologie concertée, objectifs partagés

Bâtie sur la colline de la Motte, en Haute-Saône (70), la ville de **Vesoul** (3 Fleurs) se situe entre monts et forêts. Depuis 2020, le mandat municipal est très axé sur l'écologie. Face aux enjeux environnementaux et climatiques, les réunions de quartier abordent, de façon récurrente, la végétalisation, les mobilités douces et les bio-déchets. Pour être efficace, la participation citoyenne exige une réelle préparation avec des objectifs définis préalablement. Ainsi, le conseil municipal a souhaité mettre en place un conseil environnemental des jeunes, avec un budget dédié, afin de leur donner la parole et leur permettre de réaliser des actions concrètes concernant les déchets, l'eau, la mobilité... A ce titre, les jeunes participent notamment à la préparation et à l'animation de la Fête de l'environnement créée en 2022. Parallèlement, le plan climat de l'agglomération de Vesoul est actuellement coordonné par le Pays Vesoul Val de Saône. Animés par les élus et deux bureaux d'études, trois clubs climats et un questionnaire ont été programmés pour le grand public en 2022-2023. Côté jardin, l'assemblée plénière des jardins familiaux a permis une concertation sur le nouveau règlement et une meilleure compréhension des restrictions d'eau. De nouveaux jardins ont été créés en 2023, deux jardins partagés ont été installés sur le domaine public et d'autres sont prévus pour 2024. Côté rue, un permis de végétaliser est attribué à toute personne



© Ville de Vesoul

présentant un projet de fleurissement sur le domaine public. Enfin, une maison de l'environnement sera inaugurée prochainement, afin de valoriser toutes les démarches écologiques mises en place par la ville de Vesoul et son agglomération. Ce lieu, ouvert au public et aux associations environnementales, sera dédié à des animations et des ateliers pédagogiques.

Paysage, biodiversité et plantations au cœur des enjeux

Dans les Hauts-de France, **Tourcoing** (4 Fleurs) est imprégnée de sa riche histoire industrielle, notamment textile au 19^e siècle. Outre son patrimoine bâti et ses musées, la ville offre à découvrir son parcours de street-art, son canal et son jardin botanique et, pour ceux qui y vivent, son patrimoine arboré et son cadre de vie. Quatre piliers définissent les actions de Tourcoing : information, consultation, concertation et co-construction. En matière d'informations, la Ville invite les habitants à "se simplifier la ville" en adoptant les outils numériques : alertes mail ou SMS, appli, web journal hebdomadaire, démarches administratives en ligne... En matière de concertation, les engagements municipaux sont déclinés en actions de terrain, en déployant différents moyens existants : outils numériques, diagnostics en marchant, consultations, réunions publiques, concertations, enquêtes téléphoniques. Pour élire les conseillers de quartier, sélectionner les appels à projets et voter les affectations du premier budget participatif doté de 150 000 euros, une plateforme numérique citoyenne a été déployée. C'est à la rentrée, en septembre, que les habitants sont invités à élire leurs projets préférés, sachant que la moitié des dossiers déposés concernent la biodiversité, le fleurissement et les plantations, l'aménagement d'espaces naturels, preuve de l'intérêt des habitants pour ces sujets essentiels à la qualité de leur cadre de vie. Toujours via la plateforme "jeparticipe.tourcoing.fr", la ville invite les habitants à choisir les arbres et leurs lieux de plantation dans les quartiers. Cette opération "Arbres en ville" a permis à plusieurs centaines de résidents de choisir 40 emplacements parmi 150 proposés dans le cadre du programme de désimpermabilisation et de végétalisation urbaine.

Conformément à cette politique de co-production de l'espace urbain, l'objectif est d'inscrire, au plus tôt, les besoins des habitants dans les réflexions paysagères. C'est pourquoi les phases de consultation et de concertation se développent du projet de quartier jusqu'aux micro-projets. Ces concertations sont déclinées lors de réunions de consultations pour intégrer au mieux les avis des habitants, les associer en amont et les mobiliser au renouveau de leur quartier. Réunions de quartiers, consultations en ligne, sessions de diagnostic, visites sur le terrain, restitution des contributions... sont ainsi déclinées sur

divers projets d'aménagements urbains. Ainsi, le projet de transformation de la ceinture routière en ceinture verte, avec des espaces apaisés et partagés entre automobilistes, cyclistes et piétons, a réuni des dizaines d'habitants des 4 quartiers impactés par cet aménagement. Ailleurs, au cœur du quartier Gambetta, en collaboration avec la Métropole Européenne de Lille, la ville consulte les habitants avant d'engager la transformation du secteur Halot-Mazamet qui englobe les abords du groupe scolaire Prévert et du canal, la base de loisirs Bazeilles mais aussi l'avenir du théâtre et de son jardin. Cette année, c'est le devenir d'un espace industriel en friche, "*le parc de la Cotonnière*" dans le quartier du Virolois qui a donné lieu à une communication auprès des 3 000 habitants du quartier pour les engager à échanger et à partager avec le paysagiste concepteur, sous le pilotage de l'équipe municipale, sur le projet de requalification urbaine. Autant d'initiatives et de démarches participatives qui témoignent de l'intérêt à développer une interactivité entre la municipalité et les habitants. Ces concertations participent aussi d'une phase pédagogique sur le coût de ces espaces, les habitants découvrent le prix des aménagements et comprennent alors les limites de l'intervention communale. Ainsi, la ville investit et entretient ses espaces publics avec le soutien des habitants qui en prennent soin car ils sont plus impliqués dans la vie et l'avenir de leur quartier, de leur cité.



© Ville de Tourcoing

Parce que l'avenir se définit ensemble

En région parisienne, limitrophe du Bois de Vincennes, **Charenton-le-Pont** (3 Fleurs) bénéficie d'un environnement privilégié. Au sein de cette commune de 31 000 habitants, la démarche de concertation a pour objectif de relever le défi de la démocratie participative, de développer les échanges avec les habitants et de faire émerger des idées pour améliorer le cadre de vie et le vivre ensemble. Ainsi, réunions publiques, permanences hebdomadaires des élus, gestion des courriers et signalements facilitent les relations de proximité entre les élus, les services et les habitants. C'est dans cet objectif qu'ont été créés les 5 conseils de quartier pour débattre des projets, suggérer des solutions et rendre compte aux Charentonnais. Lors des réunions de quartiers, tous les sujets du quotidien (fleurissement, propreté, plantations, aires de jeux...) sont systématiquement et spontanément abordés. Depuis 2022, un budget participatif de 400 000 euros (réparti sur 2 ans), permet aux habitants et associations de présenter des projets. Plus de 116 projets ont été déposés et sont en cours d'examen. Chaque suggestion est étudiée pour évaluer les besoins nécessaires à sa réalisation et sa faisabilité, et chaque refus sera expliqué. Les projets font l'objet d'ateliers de rue, animés par des élus et des médiateurs, dans les quartiers pour discuter des propositions des habitants. En parallèle, la plateforme numérique "*La Fabrique citoyenne*" permet à chacun de s'informer de l'actualité des conseils de quartier, de connaître les projets et de contribuer aux actions participatives. Les aménagements sont ainsi inspirés et amendés avec ces contributions citoyennes. A titre d'exemple, 34 arbres vont être plantés cet automne sur la place Aristide Briand qui accueille animations et événements dont la Fête de l'environnement en septembre. C'est ainsi que le Square du 11 novembre, jouxtant la villa Bergerac, va être totalement transformé et qu'un nouvel



© Jean-François Deroubaix

espace vert va être créé à la place de l'ancien parking de la mairie. Les enfants des écoles et centres de loisirs prennent part aux plantations réalisées par les jardiniers municipaux. Tous les espaces devant les écoles sont aménagés. Dans les jardins des écoles, les enfants apprennent à cultiver plantes aromatiques, tomates ou framboises. Ces travaux pratiques et pédagogiques sont encadrés par les enseignants et les animateurs. En lien avec le Territoire Paris Est Marne & Bois, Charenton-le-Pont a été la première ville du Val-de-Marne à mettre en place le tri des déchets au sein des écoles, de la petite section au CM2. La commune organise aussi la 3^e édition du défi "*Familles zéro déchet*", témoignant de cet engagement commun en faveur du développement durable avec le tri sélectif des déchets. Des associations comme "*Le jardin des Dames Citrons*" ou "*Les Semeurs du Pont*" sont aussi impliquées dans la gestion et l'animation des jardins partagés avec des pratiques de jardinage écologique. Nombreux sont les Charentonnais qui participent activement à la vie de leur commune et sont fiers des efforts engagés pour la qualité de leur cadre de vie.

Imaginer la ville ensemble

Aux portes de la Suisse, entre lac Léman et montagnes de Haute-Savoie (Monts Salève et Les Voirons), **Annemasse** (4 Fleurs) est une ville agréable à vivre qui a fait de la participation citoyenne sa stratégie. Cette volonté de co-construire les projets avec les habitants est aujourd'hui inscrite dans 'La charte de la participation citoyenne' qui concerne, entre autres, les sujets d'urbanisme, d'écologie ou de mobilité. L'objectif de ces consultations est de bonifier les projets, trouver des solutions innovantes avec la contribution des habitants et imaginer ensemble la ville. Cette démarche de concertation a démarré en 2010 avec les conseils, puis les forums de quartiers et, en 2015, avec le Conseil de développement durable. Aujourd'hui, les forums citoyens sont organisés sur la plateforme 'Imaginons Annemasse', les habitants peuvent proposer un projet et, le cas échéant, ce projet est réalisé par la Ville ou doté d'un budget participatif. Ainsi, plusieurs projets ont émergés de cette dynamique comme la création d'un jardin participatif et d'un parc de glisse urbaine. La désimperméabilisation de deux cours d'école a aussi donné lieu à concertation de tous les acteurs : enfants, enseignants, parents, personnel municipal. Et le nouveau parc Clémenceau a été aménagé avec un collectif citoyen qui se réunissait avec les services et le paysagiste concepteur en charge du projet. Autre forme de concertation, les réunions "*Parlez Nous Franchement*" sont organisées dans tous les quartiers ; elles se prolongent par une balade qui permet d'établir un diagnostic sur le site. Cette méthodologie de concertation est déclinable à tous les projets d'aménagements publics en associant élus, citoyens, agents et représentants des acteurs locaux. Ainsi, la concertation sur la piétonisation et la végétalisation du centre-ville a été réalisée, sur deux ans, avec plusieurs questionnaires sur sites et plusieurs ateliers avec les services, un collectif de citoyens et un médiateur. Chaque proposition est analysée par les services et les élus. En fonction de sa pertinence et des contraintes, une réponse positive



© Ville d'Annemasse

ou négative est renseignée. Et le cas échéant, elle est intégrée au cahier des charges du projet ou fait l'objet d'un investissement. Cependant, la principale difficulté reste avant tout la mobilisation des citoyens pour davantage de participation. Sa mise en oeuvre demande aussi des moyens : développement informatique, stands de présentation ou organisation de réunions publiques... Toutefois, l'intérêt des consultations citoyennes est de présenter les projets aux habitants et de recueillir leurs idées. Elles permettent de fédérer autour d'un projet commun, de partager une certaine idée de l'espace public, de confronter les avis et de "*partir ensemble*" dans la réalisation de l'aménagement. Elles renforcent la place des citoyens dans la participation aux décisions. Elles permettent aussi d'avoir une analyse réelle des besoins avec les usagers, qui sont devenus, parfois, 'spécialistes' de leur quartier. Enfin, la consultation citoyenne joue un rôle de sensibilisation face aux enjeux (environnement, déchets, propreté, eau, rafraîchissement, cadre de vie) de l'espace public et de la ville de demain.

Animation

Partager pour comprendre et s'impliquer

Les villes et villages fleuris ont toujours porté beaucoup d'attention à sensibiliser les habitants à leur cadre de vie (propreté, fleurissement...) mais aujourd'hui, les ambitions portées par le label sont bien plus larges. Elles intègrent les enjeux de protection des ressources naturelles (eau, sol, air) et de biodiversité et rejoignent les différentes politiques nationales (ZAN, Plan Climat, Stratégie nationale Biodiversité...). Face à l'ampleur des actions à mettre en œuvre, les élus doivent informer et mobiliser les habitants et tous les acteurs (associations, entreprises, commerçants, agriculteurs, professeurs des écoles...) pour que chacun s'implique à son niveau. L'objectif de ces nombreuses animations, organisées ou soutenues par les communes, est de provoquer des rencontres et des échanges pour sensibiliser la population aux enjeux du paysage et à la qualité du cadre de vie. Pour cela, les municipalités mobilisent les compétences de leurs services, les associations, les spécialistes et les bénévoles pour éveiller la curiosité des habitants, quelle que soit leur génération, et les inviter à (re)découvrir la "magie de la nature". Fêtes des plantes, portes ouvertes, ateliers de jardinage, espaces d'observation et parcours d'aventure, l'objectif est de mobiliser petits et grands, jeunes et seniors, enfants et parents, habitants et touristes... et de les reconnecter à la nature pour ainsi mieux la respecter.

Animations, apprentissages et découvertes

Implantée au cœur du Loiret, **Quiers-sur-Bézonde** (4 Fleurs) est un véritable havre de paix. Les arbres, arbustes, vivaces et rosiers sont particulièrement valorisés. En effet, avec plusieurs rosiéristes qui exploitent un tiers des surfaces agricoles de la commune, la culture des rosiers est un savoir-faire local. Ainsi, pas moins de 3 000 rosiers ont été plantés. Labellisée "4 Fleurs" depuis 2001, Quiers-sur-Bézonde a reçu le Prix National de la démarche citoyenne en 2022. La commune est très investie dans les animations fédératrices autour du végétal, elle y consacre d'ailleurs 5 % de son budget. Qui dit "Label 4 Fleurs" dit respect de l'environnement. Ainsi engagée pour le développement durable de son territoire, la commune investit dans la mise en place de plusieurs actions comme la création d'un point d'apport volontaire (PAV) pour éviter les déchets sauvages, l'achat de nichoirs ou d'un composteur, ou, en 2023, l'achat d'oyas à enterrer dans les massifs et jardinières pour optimiser l'arrosage. La création d'un poulailler communal géré, chaque semaine, par une famille de bénévoles, est l'occasion d'échanges et de rencontres. Les habitants sont sensibilisés à la protection des cours d'eau avec l'installation de macarons "Ici commence la mer" devant les avaloirs recevant les eaux pluviales. Par ailleurs, des ateliers pour comprendre le cycle naturel de l'eau sont dédiés aux élèves des 4 classes de Quiers. Au cœur du village, un jardin à

thème est un espace inter-générationnel de 4 000 m² conçu pour la détente, les rencontres et la découverte du monde végétal. Traversé par une grande allée diagonale, ce jardin permet au public de découvrir le patrimoine, l'histoire et les spécificités locales que sont les rosiers, les briques, la vigne et le label "4 Fleurs". La vigne est mise en valeur autour d'un amphithéâtre de verdure auréolé de mini-potagers. Au centre, sont plantés les arbres fruitiers et une roseraie parfumée composée de rosiers "Label rouge" produits par les rosiéristes locaux. Dans ce jardin, un potager est destiné aux élèves de l'école, mais aussi aux bénévoles (débutants ou avertis) qui peuvent assister, tous les 15 jours, à l'animation "Jard' In Quiers" pour apprendre, selon la saison, à planter, arroser, biner, tailler... et cueillir pour cuisiner. Depuis le village, de nombreux sentiers invitent à la promenade : le Sentier des Abeilles, le Sentier de la Rose qui, sur 8 km entre Quiers et Bellegarde, rend hommage à la reine des fleurs ou Le Sentier des Eglantiers qui est aménagé sur l'ancienne voie ferrée et permet de rejoindre la commune de Montliard à travers les bosquets. D'autres parcours conduisent à la découverte du lavoir, de l'étang communal ou de la zone humide, recrée pour réguler le cours d'eau, où les enfants plantent, chaque année, un arbre à la Sainte Catherine. Ce village de 1 200 habitants ne manque pas d'imagination pour animer sa commune !



Demandez le programme

Entre mer et montagnes, dotée d'un paysage fleuri et d'un climat agréable, **Perpignan** (4 Fleurs) offre un cadre de vie de qualité, doté d'un riche patrimoine architectural et religieux. Cette ville de 120 000 habitants dispose de grands parcs périphériques et de nombreux squares et jardins en centre-ville, plus intimes, propices au calme et à la détente. A Perpignan, tout est prétexte à partager, échanger... En effet, tout au long de l'année, la cité catalagne organise de nombreuses animations afin de sensibiliser les perpignanais sur son engagement à améliorer leur cadre de vie et à piloter des actions en matière de nature et d'agriculture urbaines. "La Fête de l'arbre" est organisée une fois par an pour mettre en valeur l'arbre, avec des démonstrations de grimpe et d'élagage et des parcours pédestres et cyclistes pour découvrir les plus beaux arbres de la ville. Bien évidemment, le fleurissement, créatif et varié, participe fortement à la qualité du cadre de vie. Dans les quartiers pour développer les coins de nature, l'opération "Fleurs des Villes" invite les habitants à participer au fleurissement des rues en les accompagnant dans la végétalisation des trottoirs. Le respect de la biodiversité et la maîtrise des ressources en eau sont au cœur de la démarche de la ville. "Le Festival de l'eau", au mois de mars, organise diverses animations, ateliers, balades et spectacle son et lumière qui visent à sensibiliser tous les publics aux enjeux humains, sanitaires et environnementaux de ce bien commun indispensable et qui vient à manquer. Le parc Sant Vicens accueille la "Fête de la nature" qui est à la fois un marché bio du terroir et une foire aux plantes avec diverses animations dont le jeu de piste 'biodiversité' (avec QRcode). Côté nature, la journée "Nettoyons la nature",



© Mairie de Perpignan

en collaboration avec les écoles, a pour but de sensibiliser les jeunes (et à travers eux leurs parents) à respecter la nature tandis que l'opération "Collecte des sapins" permet de recycler et de valoriser les sapins de Noël, sous forme de compost ou de bois énergie. Jardins familiaux et partagés sont aussi à l'honneur lors de fêtes qui sont l'occasion d'échanges entre jardiniers et visiteurs, autour d'ateliers (boîtes à insectes, épouvantails), de présentations (mini-ferme, ruches) et d'attractions (jeux en bois, ritournelle...). Alors que sur une semaine, "la Fête des fruits et légumes frais" s'inscrit dans le projet "Perpignan, ville pilote fruits et légumes et santé" et vise à favoriser les bonnes pratiques alimentaires et à promouvoir la filière agricole locale en circuit court. Ailleurs en ville, démonstrations d'écopâturage, plantations d'herbes aromatiques et d'arbres fruitiers, plantations d'arbres avec les enfants, opérations de désherbage sont autant d'animations, pour petits et grands, qui servent les ambitions municipales en matière de qualité du cadre de vie et d'engagement environnemental pour demain.

Animer, c'est expliquer et partager

Proche du Bassin minier Nord-Pas de Calais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, **Valenciennes** (4 Fleurs) est une ville d'art, une cité discrète, riche de son patrimoine, de ses maisons à pans de bois, de ses statues, de sa vieille ville, de ses parcs et jardins. L'amélioration du cadre de vie et la sensibilisation de tous à la biodiversité avec les démarches "nature en ville" composent l'un des trois axes de la dynamique de développement durable adoptée depuis 2015. Dans les quartiers, chaque requalification est l'occasion de sensibiliser les habitants à leur environnement et à la végétalisation de la ville (semis en pied de mur, plantations). Animés avec les associations, les jardins du cœur, les jardins des maisons de quartier, les jardins partagés sont accompagnés techniquement par des agents municipaux. D'autres agents sont mobilisés dans le recyclage des déchets organiques avec les composteurs, collectifs ou individuels, mis à disposition par Valenciennes Métropole. Dans les quartiers, le concours des maisons fleuries est aussi l'occasion pour les élus et les agents d'échanger avec les 50 participants et de porter un autre regard sur le fleurissement (plus économe en eau avec une plus grande variété végétale) et plus globalement sur la

vie du quartier. Au printemps, la visite des serres municipales est l'opportunité pour les enfants et les adultes de découvrir la production et les plantes annuelles/vivaces et de prendre conscience des importants moyens humains et matériels que nécessitent l'entretien et la mise en valeur des 185 hectares d'espaces verts. Animations dans les écoles avec des ateliers pour fabriquer nichoirs/hôtels à insectes, semer des graines ou planter bulbes et aromatiques ou encore visites pédagogiques dans les parcs, jardins et espaces de biodiversité sont organisées pour les élèves. Outre les enjeux de désimperabilisation des sols et de lutte contre le réchauffement climatique, les projets de cours oasis permettent de sensibiliser les enfants à la nature, à la biodiversité et au respect de l'environnement. Ces ateliers extérieurs ont aussi une dimension psychologique pour les enfants qui pourront apprendre autrement dans ces coins de nature ombragés. En partenariat avec l'office de tourisme, le service des espaces verts propose des animations botaniques et touristiques dans les parcs et jardins. Ainsi, dans le Jardin de la Rhônelle, un technicien anime un parcours de reconnaissance du patrimoine arboré tandis que dans le Jardin des Floralies, le jardin des 5 sens est un support pédagogique pour éveiller les enfants à sentir, goûter, écouter... Alors que le Jardin Jacques Chirac présente les œuvres des nombreux artistes valenciennes honorés d'un Prix de Rome. Proche du centre-ville, l'espace naturel et l'étang du Vignoble sont le terrain de jeu des chantiers nature. Le programme d'animations s'étend tout au long de l'année : Marché aux fleurs, World CleanUp Day, semaine de la mobilité sont organisés pour préparer d'ores et déjà la cité à faire face aux défis du futur. Vélotour (5 000 cyclistes) et l'UrbanTrail (4 000 coureurs) font découvrir la ville, ses parcs et jardins. En octobre, "La Semaine européenne du développement durable" est l'occasion d'un rallye (à pied, vélo ou trottinette) qui invite, petits et grands, à contribuer à la transition écologique du territoire. L'enjeu est de sensibiliser les habitants à la qualité de leur cadre de vie pour qu'ils en deviennent, eux aussi, acteurs.



© Ville de Valenciennes



© Mairie de Perpignan



© Ville de Valenciennes



© Ville de Cherbourg-en-Cotentin



© Ville de Cherbourg-en-Cotentin

Des animations pour tous

Sur les côtes de la Manche, à la pointe du Cotentin, **Cherbourg-en-Cotentin** (4 Fleurs) est une citée maritime où il fait bon vivre. Sous l'influence de son climat océanique tempéré, la ville possède une longue tradition botanique et compte de nombreux parcs et jardins dont deux classés 'Jardins remarquables' : le Parc Emmanuel Liais et le parc du Château des Ravalet qui accueille, tous les deux ans, la manifestation "Presqu'île en fleurs". Ce rendez-vous botanique, créé en 2004 par la direction Embellissement de la Ville rassemble une trentaine de pépiniéristes, des associations locales de jardinage qui proposent jeux, concours, démonstrations et expositions aux 35 000 visiteurs, fans de botanique ou jardiniers amateurs. Plusieurs mois sont nécessaires à son organisation car les jardiniers municipaux, entre autres, mettent en scène leur savoir-faire et créent aussi des jardins en lien avec le thème de l'année : la biodiversité en 2022. Un fois l'an, ce sont les serres municipales qui ouvrent leurs portes pour présenter l'outil de production, de la graine à la plante. Les agents en profitent pour promouvoir la diversité végétale qu'ils produisent en offrant quelques 8 000 plantes vivaces aux visiteurs (cette année des vivaces aromatiques). Destinée au grand public et aux enfants, La Maison de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable accueille un public curieux de découvrir les milieux : sols, mares, front de mer et leur biodiversité. A cet effet, tout au long de l'année, différentes expositions naturalistes (batraciens, flore locale...), scientifiques et artistiques sont présentées puis relayées dans les écoles et lors des ateliers périscolaires par les animateurs. La végétalisation des cours d'école est aussi l'occasion d'expliquer les bienfaits de l'eau sur les végétaux. Carrés potagers ou potagers en pleine terre sont mis en place dans les écoles et, avec l'agglomération, l'installation de

composteurs permet aux enfants d'apprendre à recycler les déchets de la cantine... Question propreté urbaine, la Ville pilote aussi de nombreuses campagnes et actions de sensibilisation et apporte sa logistique aux lycées et aux associations qui engagent des opérations de nettoyage des espaces publics, des chemins et des plages. Avec des macarons à proximité des avaloirs, la campagne "Ici commence la mer" se déroule tout au long de l'année et sensibilise chacun à la protection des océans. Sur les plages, ce sont les jeunes volontaires qui se mobilisent pour animer les stands d'informations sur le cycle de l'eau et le rôle des océans. En ville, ce sont les restaurateurs et les cafetiers qui sont impliqués à l'installation de cendriers (de murs et de rues) pour limiter les mégots sur la voie publique. Ainsi, la Ville communique et publie sur les réseaux sociaux et dans la presse locale afin d'informer la population de ces sujets et actions. Tout l'intérêt est de faire connaître les actions municipales et de mobiliser les habitants aux bonnes pratiques, de leur expliquer les enjeux en matière de biodiversité, de l'intérêt de limiter leurs impacts pour prévenir le changement climatique, d'embellir et d'arborer la ville pour créer des îlots de fraîcheur et, ainsi, d'inciter les habitants à jardiner autrement. Au-delà des principes généraux, il faut sensibiliser le public à ces gestes quotidiens en faveur de la biodiversité et du développement durable. Les animations rencontrent un fort succès auprès de tous les publics (enfants, clubs des anciens, associations de quartier...) car tous sont sensibles à la nature, à la richesse botanique et à l'avenir de la planète.

Des engagements et des actions qui ont valu à la Ville de recevoir, en 2022, le Prix de l'action éducative et pédagogique du CNVVF.



Informer, animer et partager

Nichée en Normandie, au creux de la vallée de l'Iton, la discrète ville d'**Evreux** (4 Fleurs) surprend ses visiteurs, par son patrimoine et sa douceur de vivre. Au fil de l'eau, le long de la rivière Iton, 'la ville aux 100 ponts' dévoile la place de l'Hôtel de Ville et son beffroi, la Cathédrale Notre-Dame et son palais épiscopal, le théâtre Legendre, le jardin botanique et sa serre... Plusieurs circuits donnent à voir le paysage, le panorama ou la coulée verte et, cette année, "La balade végétale au fil de l'eau" est une invitation à flâner entre fleurs et couleurs. En effet, Evreux a organisé en septembre dernier, la 17^e édition des Carrés Fleuris qui rassemble, tous les deux ans, dans une ville différente, 300 professionnels de l'horticulture et des espaces verts autour des gammes et nouveautés végétales sélectionnées par Voltz Horticulture. Pour sensibiliser habitants et touristes à ce patrimoine végétal et présenter les nombreuses compositions de fleurs et de feuillages qui agrémentent massifs et jardinières, la municipalité a donc prolongé l'évènement en créant cette balade végétale. Flyers et communications sur les réseaux sociaux ont sensibilisé habitants et visiteurs au développement des espaces verts et de la nature en ville mais aussi au cadre de vie dans une ville labellisée "4 Fleurs". Ouverte toute l'année, la ferme pédagogique de Navarre est un espace de 6 hectares avec des prairies, des bois, une mare, un labyrinthe, une volière et un parc animalier abritant plus de 200 animaux de la ferme. Elle accueille près de 10 000 visiteurs par an et propose, les mercredis et pendant les vacances scolaires, de nombreuses animations pour les familles et les enfants (découverte des chauve-souris, des animaux de la basse-cour et du jardinage). Dans le jardin botanique, sous sa dentelle de métal, la nouvelle serre pédagogique présente l'histoire et la diversité de la végétation tropicale avec une belle collection de plantes. Deux jardiniers botanistes développent



© Carrés fleurs - Evreux

et entretiennent ces collections, et mettent en place diverses animations (rempotage des orchidées, bouturage, découverte du monde des insectes...) pour tous les publics ou groupes (scolaires, centre de loisirs, familles, touristes...). Tous les ans, en mai, horticulteurs, pépiniéristes, paysagistes et artisans viennent nombreux pour 'Le Salon des plantes et du jardin durable' qui rassemble quelques 15 000 visiteurs. Les animations, conseils et ateliers (gîtes à hérissons, nichoirs à mésanges, jeux sur la biodiversité) sont variés et accessibles pour petits et grands. Les jardiniers municipaux s'impliquent au quotidien pour partager leurs connaissances et expliquer leur savoir-faire en matière de vie des sols, de lutte biologique, de protection de la biodiversité et de jardinage alors que les agents de la propreté sensibilisent à l'importance des composteurs et lombricomposteurs. Au service des habitants et des jeunes générations, la Ville investit toujours plus dans la qualité de son cadre de vie et dans la protection de son patrimoine naturel et paysager, avec l'ambition de faire d'Évreux une ville résiliente au changement climatique !

Tout est prétexte à faire la fête

A la confluence de la Loire et de la Maine, **Sainte-Gemmes-sur-Loire** (4 Fleurs) consacre un tiers de son territoire à l'agriculture et aux espaces naturels. Les élus, les services, les associations, les particuliers ou les professionnels de la commune souhaitent préserver ce cadre de vie exceptionnel par leurs actions. Ainsi, tout au long de l'année, de nombreuses animations sont organisées. Depuis plusieurs années, la ville a mis en place un programme d'actions participatives et de sensibilisation. Un budget spécifique est alloué à chaque manifestation et certains pôles ont désormais un budget dédié, pour cette communication, à l'instar du Pôle Environnement Durable. Ces animations sont en corrélation avec les orientations municipales, notamment en faveur de la transition écologique et de la participation citoyenne, à l'exemple des opérations de ramassage des déchets organisées par les bénévoles et les associations. Mise en place depuis deux ans, une Assemblée Participative Citoyenne rassemble des Gemmois, tirés au sort, qui ont pour rôle de réfléchir aux enjeux du territoire. Ils vont à la rencontre des habitants, recueillent les avis, puis leurs travaux et réflexions sont pris en compte dans chaque projet municipal. Les animations sont désormais rythmées par deux temps forts. "Les Automnales", organisées avec une association locale d'exploitants agricoles, valorisent les producteurs (horticulture, maraîchage, arboriculture, viticulture...) et les établissements scolaires agricoles locaux. Et "La Fête au village", (initiée par l'Assemblée Participative Citoyenne) invite les habitants à se retrouver en toute simplicité. La première édition en juin 2023 a permis de proposer aux Gemmois deux balades commentées : une avec une association locale pour découvrir la Zone Agricole Protégée ; et l'autre avec l'adjointe au pôle développement durable et le responsable du service espaces verts pour découvrir les méthodes de travail, les projets en cours



© Ville de Sainte-Gemmes-sur-Loire

et à venir, le patrimoine botanique et les actions développées pour et avec les habitants. Dans le cadre des "Rendez-vous nature en Anjou", d'autres visites guidées et sorties naturalistes sont prévues pour valoriser les Espaces Naturels Sensibles, nombreux sur la commune. En novembre, la journée "Une Naissance, Un Arbre" propose aux parents de planter un arbre dans l'espace public pour la naissance de leur enfant. Le service communication de la commune diffuse le programme des animations sur les réseaux sociaux, le site internet ou encore via les affichages. Habitants et visiteurs, tous âges confondus, sont invités à participer.



Actions pédagogiques et éducation à la nature

Parmi les exigences du label et les nombreux critères, la mise en place d'animations et d'ateliers pédagogiques pour les différents publics est un axe de travail pour les collectivités. Jardinage à l'école, découverte de la botanique, sensibilisation à l'environnement, à la faune et à la flore intéressent petits et grands. A cet effet, les communes, avec une volonté affirmée et des moyens très différents, s'engagent dans cette dynamique et proposent des programmes riches et variés.

Des animations pour tous

Aux portes du parc national des Cévennes, **Alès** (4 Fleurs), l'ancienne cité minière a su se réinventer sans renier ses origines. Aujourd'hui capitale économique et culturelle, la Ville est honorée du label "4 Fleurs" pour la qualité de son cadre de vie. Ce label d'excellence accompagne de nombreuses animations et actions pédagogiques pour tous les publics (scolaires, grand public et publics spécifiques : 3^e âge, personnes en situation de handicap...). L'éducation à la nature (dans le cadre d'une convention signée avec le CPIE du Gard et son réseau d'éducateurs) fait l'objet d'un programme scolaire de sensibilisation à l'environnement. En 2021-2022, 60 projets pédagogiques, déclinés en 101 journées d'animations, ont sensibilisé 1 232 élèves. Un programme destiné aux adultes et aux familles propose des ateliers, des sorties nature ou des conférences mensuelles développées en concertation avec les élus (changement climatique, biodiversité, ressource en eau...). L'École de la découverte, sous la responsabilité de la commune en partenariat avec l'inspection d'académie, développe

des contenus placés sous la houlette de l'Education nationale. Les programmes intéressent, en moyenne, 52 classes du cycle 2 de la commune qui passent une semaine en immersion pour mieux appréhender et/ou approfondir leurs connaissances environnementales (faune, flore, jardin, biodiversité...). Enfin, le Centre National de Pomologie en charge du jardin 'Les terrasses du Bosquet' réalise de nombreuses animations à destination des scolaires et du grand public. Il accueille également des groupes d'enfants déficients (handicap intellectuel principalement). Au cours de l'année, le jardin est ouvert en fin de semaine pour des manifestations (bourse aux greffons et semences, rendez-vous au jardin, journées du patrimoine, journées cévenoles, ateliers techniques et découvertes sensorielles). Des formes et des rythmes qui diffèrent selon les projets pour aller plus loin dans la réflexion et la transmission des connaissances. Et demain, la désimpermabilisation/végétalisation des cours d'école devrait initier de nouveaux projets pédagogiques...



Des plus jeunes aux aînés

En Alsace, **Drusenheim** (4 Fleurs) est une commune belle et agréable qui conduit une véritable politique du cadre de vie : développement durable, préservation du cadre naturel, biodiversité, animations...

Dans cette stratégie, Drusenheim a créé "Le Pacte Vert" en associant depuis 15 ans, l'art à ses espaces verts et fleuris. Les œuvres artistiques sont le fruit d'un travail collaboratif entre les services techniques/espaces verts, une artiste locale et les écoles maternelles. En parallèle, car chacun participe aussi à l'obtention du label "4 Fleurs", un concours de fleurissement est organisé chaque année récompensant particuliers, professionnels (hôteliers, restaurateurs) ainsi que l'EHPAD Bel Automne. Depuis près de 20 ans, pour "l'Oschterputz", le nettoyage de printemps, services, associations, 200 bénévoles et membres du conseil municipal des enfants se mobilisent pour collecter les déchets sur les chemins et les espaces naturels. Les cours d'eau sont nettoyés en kayaks, mis à disposition par une entreprise locale, en collaboration avec l'ONF et les sapeurs-pompiers qui en profitent pour dégager les arbres morts. Depuis 2016, en partenariat avec les associations locales, la journée écocitoyenne engage les participants à l'entretien (désherbage) et à l'embellissement des espaces communaux.

Le jardin-école (le Jared), géré par l'association des Amis des Jardins, est un outil pédagogique permettant de transmettre le savoir-faire du jardinage mais aussi d'enseigner des notions de développement durable à un public très jeune, des enfants de la crèche aux élèves de l'école primaire. L'association, avec le soutien de la Ville, propose également tout au long de l'année des manifestations telles que la semaine des alternatives aux pesticides, des conférences sur la permaculture, des cours de taille d'arbres fruitiers, de greffage... Depuis deux ans, le parc de l'EHPAD Bel Automne s'enrichit continuellement avec le "Jardin de Paulette". Accessible aux résidents, ce potager en hauteur est entretenu par les aînés. Outil pédagogique, source d'animations, de bien-être et même de soins, ce jardin sert de support pour un projet intergénérationnel : les plantations ont été réalisées par



© Mairie de Drusenheim

des élèves de l'école primaire, les bénévoles de l'association et les résidents, heureux de transmettre leur savoir-faire aux plus jeunes. Chaque année, les élèves de maternelle, primaire et du périscolaire viennent rendre visite aux jardiniers expérimentés.

Le service espaces verts est aussi très impliqué et propose aux associations et aux communes alentour des visites d'échanges et d'inspiration dans les "Jardins de l'Altwasser". Et nouveauté 2023, sous l'impulsion du responsable des espaces verts, Drusenheim met en valeur son patrimoine botanique avec des vidéos, diffusées sur les supports numériques de la Ville, "Parlons peu, parlons plantes". A Drusenheim, tout est prétexte à bavarder et à échanger sur le cadre de vie, la qualité de l'environnement et les fleurs.

Sensibiliser au bon sens !

Aux portes de Brocéliande et de ses légendes, à **Missiriac** (4 Fleurs), les fées se sont transformées en fleurs... Au fil de la balade fleurie, élus et habitants sont convaincus que le fleurissement n'a de sens que s'il est partagé. Partagé avec les écoliers, les citoyens et les visiteurs...

A l'école Sports Nature et Découvertes, pendant les vacances scolaires sont organisés des ateliers pour les 6/12 ans : fabrication de nichoirs, hôtels à insectes et mangeoires ; initiation à la pêche ; découverte des champignons ; identification d'anciens pommiers au verger communal ; jeux de piste sur la nature ; identification des fleurs et des insectes ; fabrication et mise en place de panneaux pédagogiques sur la gestion différenciée avec les agents techniques. A la médiathèque, les publics peuvent découvrir une grainothèque et des scénettes sur la biodiversité. Dans les jardins, une fois par an, le public et les enfants assistent à l'extraction du miel des 3 ruches communales ; le miel est ensuite offert aux deux écoles de la commune.

A l'école maternelle et primaire, la cour est végétalisée depuis de nombreuses années et les écoliers profitent, toute l'année, du jardin potager animé par l'enseignante et un "écocitoyen". Pendant les vacances scolaires, l'opération Argent de poche permet d'accueillir un jeune entre 15 et 18 ans pour des missions encadrées par les agents du service technique : pose de clôture, entretien du cimetière et des massifs, initiation au jardinage... En juin, gratuite et ouverte à tous, la "Faites des fleurs" concerne tous les publics. Le service communication de la commune prend en



© Mairie de Missiriac

charge la mise en place des animations.

A Missiriac, tout est prétexte à sensibiliser chacun aux bonnes pratiques, au bon sens paysan !

Impliquer et sensibiliser les habitants

En Saône-et-Loire, **Châtenoy-le-Royal** (4 Fleurs) est une commune de 6 291 habitants où la nature est très présente. Attachée au développement durable et à la protection de l'environnement, la municipalité est fière du label "4 Fleurs", qui est à la fois une reconnaissance des démarches éco-responsables et le gage d'une meilleure qualité de vie pour tous. Afin d'offrir à tous les habitants un environnement protégé, la municipalité souhaite leur donner l'envie de partager cet objectif et de le poursuivre individuellement dans leur quotidien. À l'exemple des habitants qui font vivre les objectifs du label grâce à leur implication dans le concours de fleurissement communal... Particulièrement active en matière d'actions pédagogiques, Châtenoy-Le-Royal est très attachée au développement durable et à la protection de l'environnement. Ville Fleurie depuis 2014, elle bénéficie d'un entretien de qualité alors que plus de la moitié de sa superficie totale (12,55 km²) est composée d'espaces verts. Des jeux d'enfants et des coins de nature animent chaque quartier pour favoriser le lien social. Pour les petits jardiniers, la commune possède des jardins pédagogiques au sein des groupes scolaires et s'assure d'une constante concertation avec les enseignants afin que les enfants soient sensibilisés à la protection de l'environnement.

Pour mobiliser petits et grands sur ces sujets, la ville a aménagé divers lieux où sont organisés des animations. Ainsi l'étang Chaumont, entouré de 8,5 hectares de forêt, est un lieu de promenade et de découverte de la faune et de la flore. Une mare pédagogique et une signalétique ludique ont été créées pour les enfants et les scolaires. Le verger conservatoire est un jardin à vocation sociale et éducative pour les familles ; les fruits sont récoltés par les services du CCAS dans le cadre des activités inter-générationnelles. Pour favoriser la pollinisation et sensibiliser la population, de nombreux hôtels à insectes sont installés dans



© Ville de Châtenoy-le-Royal

la commune et cela donne des idées à certains habitants pour équiper leur jardin. Au sein de la résidence senior, les agents du service espaces verts organisent des activités de compostage avec les résidents ; puis le compost est incorporé au sol lors des plantations. La journée citoyenne concerne les jeunes, notamment ceux du club de foot, mais aussi les retraités réunis pour diverses activités comme le ramassage des déchets. Pour lutter contre les tags et les recouvrir de dessins, des ateliers de peinture sont organisés le mercredi.

Au sein de la cour Prévert, le potager municipal sert d'atelier des 5 sens car on y trouve différentes plantes telles que la menthe citron, le thym citron, la menthe chocolat... Les visiteurs peuvent les découvrir et tenter de les reconnaître en se fiant à leur odorat. Balade botanique, jardinage naturel pour les scolaires, ateliers sur la faune et la flore, loto du goût et des odeurs... tout est prétexte à partager et à découvrir ensemble les bienfaits et les plaisirs simples de la nature et du jardin.

S'engager dans une démarche nature

Sur la Côte d'Opale, **Etaples-sur-Mer** (4 Fleurs) est un port de pêche qui séduit les touristes et les peintres attirés par la lumière de la baie de Canche, le charme et le pittoresque de la cité. La municipalité est attachée à la préservation de son cadre de vie et à la nature qui l'entoure. Pour réaliser son Atlas de la biodiversité, entre 2019 et 2021, Etaples-sur-mer a ouvert au grand public, des interventions gratuites en salle (formations, ateliers) et sur le terrain (mise en pratique) pour transmettre aux participants les connaissances en matière de biodiversité et solliciter leur contribution à l'inventaire. L'objectif a été de promouvoir leur participation citoyenne en facilitant la prise en compte de la biodiversité chez eux. Cette démarche volontaire est encadrée par le service "développement durable et éducation à l'environnement" composé d'un écologue et d'un animateur nature, parfois accompagnés sur certaines thématiques par des intervenants extérieurs. Pendant les trois années de réalisation de l'Atlas (malgré la pandémie de covid-19 qui a impacté fortement une saison), le rythme a été de deux activités par mois ; il est aujourd'hui d'une mensuelle. Parallèlement, en coopération avec le gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de Baie de Canche et les professeurs, tous les CE2 des écoles privées et publiques de la commune (soit 250 enfants) sont accueillis une journée par saison (4 /an) dans le cadre de la Classe Nature. Ce dispositif qui existe depuis 30 ans a bien évolué et permet aux enfants de découvrir différents aspects de la nature (forêt, zones humides, estuaire), d'intervenir à travers des chantiers (gestion, plantations) et des ateliers nature (réalisation de nichoirs, gîtes, mangeoires disposés dans les écoles). Cette sensibilisation va bien au-delà, avec les centres de loisirs et les structures d'accueil du pôle jeunesse dans un cadre plus récréatif (découverte des

phoques, pêche à pied, etc.), un club nature mais aussi des chantiers multiples (création de mares, plantation et entretien de haies, réhabilitation de blockhaus pour les chauves-souris...). Au fil des ans, les chantiers sont plus importants pour répondre à la volonté et au besoin d'actions. Enfin, les projets de végétalisation des cours d'écoles ont conduit à la plantation de fruitiers ou à l'aménagement de jardinets écologiques. Ces programmes qui doivent s'accélérer en associant enfants et parents, sont l'occasion de découvrir la nature "in situ" et de valoriser la faune et la flore urbaines.



© Ville d'Etaples-sur-Mer



Sensibiliser les plus jeunes

Sur les bords de l'Adour, la cité thermale de **Dax** (3 Fleurs) avec ses remparts gallo-romains, monuments Art Déco et arènes (récompensées du premier prix des Arènes Fleuries d'Aquitaine) est labellisée "Ville d'art et d'histoire". Un patrimoine qui s'inscrit dans un cadre de vie préservé avec des parcs et jardins, lacs, étangs et barthes... Et parce que les enfants sont l'avenir et passeurs de messages, notamment auprès des adultes, la municipalité porte beaucoup d'attention à la pédagogie et aux animations destinées au plus jeunes. Créée en 2017, L'Ecole de la nature, et ses deux animateurs, propose aux enseignants un catalogue dans lequel choisir parmi 20 animations et sorties éducatives pour sensibiliser les enfants à la nature ordinaire, urbaine ou périurbaine et aux enjeux de la biodiversité. Des animations sont aussi proposées par le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE), au sein de sites remarquables naturels comme le Domaine du Sarrat, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1990 : un parc de 3 hectares où sont plantés plus de 1 000 arbres. Ailleurs, dans les barthes où les sentiers viennent d'être rénovés, La Maison de la Barthe est au cœur de la zone naturelle du bois de Boulogne (400 ha, classé Natura 2000) de sa chênaie et de ses étangs. Le grand public et les scolaires découvrent la biodiversité locale et plus largement les enjeux du développement durable, au travers d'animations, expositions et conférences. En partenariat avec la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR), une forêt de chênes pédonculés fait école. Confiée à une classe bilingue français-gascon qui accueille des enfants du CP au CM2, une parcelle forestière de 4 ha sert de support à des sorties dans les bois, à la découverte du travail du bois (scierie) ou au risque incendie avec les pompiers. Dans un quartier prioritaire, la Ville accompagne l'association "Les mains vertes de Cuyes" qui s'est mobilisée pour aménager et entretenir les pieds des immeubles. Des ateliers pratiques sont animés par les jardiniers municipaux (plantations, division



© Ville de Dax

des vivaces, bouturage, arrosage...), tandis que le bailleur alloue un budget pour l'achat des végétaux et que le Grand Dax fournit récupérateurs d'eau et composteurs... C'est une activité qui participe à embellir le cadre de vie de tous. Le mercredi, les plus jeunes, prêtent leurs mains vertes à leurs mères et grand-mères pour planter, construire des nids pour les oiseaux. Au-delà du jardinage, c'est bien l'apprentissage, le respect et l'engagement qui s'apprennent et se transmettent au pied des HLM. En juin, "Rendez-vous au jardin" est l'occasion d'organiser le vendredi pour les scolaires, des sorties piétonnes pour découvrir les jardins et le potager de la cathédrale, la vigne des Baignots, les jardins solidaires du Sablar. Le week-end, c'est le grand public qui est convié à visiter le jardin du Sarrat (labellisé "Jardin Remarquable") et les stands des pépiniéristes, horticulteurs et maraîchers. Fin juin, depuis 2 ans, "Les rencontres botaniques" sollicitent des botanistes de renom pour participer à des conférences, ateliers pratiques, jeux et visites guidées au sein du jardin botanique. A Dax, la nature est urbaine (parcs, jardins familiaux, jardins et ruchers pédagogiques, cours d'écoles végétalisées...) et "la ville est nature". Elle se réinvente dans une démarche plus soucieuse de l'environnement, du développement durable et de la qualité du cadre de vie.

Donner à découvrir le patrimoine et la biodiversité

Destination **Mellé** (4 Fleurs), en Ille-et-Vilaine. Le paysage de ce village de quelques 660 habitants est marqué par le granit qui a servi à la construction d'un patrimoine bâti unique. A ce titre, Mellé est labellisée "Commune du Patrimoine Rural de Bretagne" depuis 1996. Depuis 2004, Mellé est engagée dans la démarche des Villes et Villages Fleuris, la 2^e Fleur est gagnée en 2006, la 3^e en 2016 et la 4^e en 2020. La commune est aussi impliquée, depuis plus de 30 ans, dans le développement durable : pour preuve, l'obtention du prix régional "zéro phyto" en 2010 et du prix "zéro phyto durable" en 2017. À Mellé, patrimoines bâtis et naturels sont prétexte à de nombreuses balades ludiques et animations pédagogiques proposées aux visiteurs autour du bourg-jardin dont le fleurissement est renouvelé chaque année pour le plus grand bonheur des habitants et des touristes. L'espace Melléco, centre d'interprétation du patrimoine, de l'environnement et du développement durable, propose de nombreuses activités comme

les sorties nature du Département, des animations sur la faune locale et des ateliers de sensibilisation. Chaque mois, Melléco diffuse une newsletter sur le jardinage raisonné et sur la biodiversité locale. Chaque année, la structure participe à l'évènement "Bienvenue dans mon jardin", avec la visite des jardins partagés mis à la disposition des habitants qui n'ont pas d'extérieur. Tout au long de l'année, de nombreuses animations pédagogiques sont organisées, selon les demandes, par l'éducatrice responsable de la structure communale Melléco. Ces animations, le plus souvent gratuites, sont à destination des centres sociaux, des centres de loisirs, des écoles primaires et du grand public. Des ateliers au jardin, en lien avec la médiathèque, ont lieu d'avril à septembre avec les enfants de la commune. De nouvelles animations sont régulièrement proposées comme la balade contée en musique sur les petites bêtes du jardin organisée en avril 2023. Mais bien d'autres actions éducatives et pédagogiques participent à la vie locale. En effet, la commune a aussi créé un circuit d'interprétation sur le patrimoine paysager où de nombreux panneaux évoquent le bocage et autres spécificités du paysage breton. En 2023, Mellé a obtenu le label Apicité, récompensant les actions mises en place pour la protection des abeilles et autres pollinisateurs sauvages. Des expositions temporaires sont présentées, plusieurs fois par an à l'espace Melléco et à la médiathèque sur la biodiversité locale. Circuit "Bourg jardin" ou balade "Pierres & nature" donnent des clés de lecture pour comprendre, grâce à des panneaux pédagogiques, les ensembles architecturaux, les sites naturels et paysagers. Enfin, trois circuits de géocaching "Bourg jardin", "La roche au diable" ou "Village durable" invitent à la chasse aux trésors. Mellé sait donner du sens à toutes les balades et reçoit ainsi le Prix National de l'Action éducative et pédagogique 2023 !



© Ville de Mellé

Promotion

Convaincre de la pertinence du label

Connu et reconnu, le label 'Villes et Villages Fleuris' distingue et participe à la visibilité et à la notoriété de chaque commune tant auprès des résidents qui en sont fiers que des touristes qui le préfèrent pour choisir leur destination touristique. Mais au-delà du fleurissement, il reste trop souvent méconnu. De la protection du patrimoine et des ressources naturelles, au bien-être et au bien vivre, l'élargissement de ses critères doit être porté à la connaissance des acteurs touristiques, économiques, culturels pour qu'ils s'accaparent eux aussi du label, de sa dynamique et de sa modernité.

Une exigence au service du territoire

Capitale du champagne, **Epernay** (4 Fleurs) est mondialement réputée depuis que "*Coteaux, Maisons et Caves de Champagne*" sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Cette inscription, au même titre que le label "4 Fleurs", sert à la promotion de la ville et à valoriser la destination touristique. C'est pourquoi elles figurent sur tous les documents et communications spécifiques, sur les panneaux d'entrée de ville, sur le site Internet... Ces deux distinctions, largement réputées du fait de leurs exigences, servent de "sésame" pour asseoir la crédibilité de la ville quand elle sollicite d'autres labellisations ou subventions (projets et travaux) auprès des autorités (Europe, Etat, Région...) et des mécènes (musées, festivals). A une autre échelle certes, le label du CNVVF est très exigeant ; il a beaucoup évolué avec 70 critères d'analyse pour faire référence en matière de cadre de vie et accompagner la transition écologique de la ville. Depuis plus de 60 ans, le label est une reconnaissance nationale qui fait référence auprès du grand public. La municipalité apporte à l'office de tourisme toutes les précisions sur le label pour mieux le valoriser car il porte des valeurs de qualité de vie, de qualité environnementale, de partage et de convivialité pour mieux accueillir les touristes. Respect de l'environnement et de la biodiversité, embellissement et renaturation des espaces publics sont indispensables pour s'adapter au changement climatique, la ville y travaille et incite les habitants à s'y engager



© Ville d'Epernay

aussi dans leur quotidien. Le label "4 Fleurs" sanctionne les actions et les engagements politiques à long terme, c'est une exigence paysagère (continue et homogène) et une réassurance incontestables pour tous. Avec cette distinction, Épernay est devenue une véritable destination pour découvrir le vin de champagne et ses grandes maisons, ses coteaux, ses forêts et ses jardins. Entre culture et patrimoine, nature et jardins, Epernay attirent de nouveaux publics, plus jeunes, plus sensibles à la qualité de l'environnement et des paysages.

Assurer la promotion de son cadre de vie

Entre lac et montagnes, **Evian-les-Bains** (4 Fleurs) bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel qui participe à sa renommée internationale. L'eau minérale est ici à la source de l'expansion urbaine (thermes, casino, théâtre...) et de la réputation de la station touristique. Préserver la ressource en eau est aujourd'hui un sujet essentiel qui s'inscrit dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU mais aussi dans la démarche de labellisation du CNVVF. Sur les bords du lac



© Ville d'Evian

Léman, alors que le cadre de vie et la qualité de vie sont très importants pour les habitants et les touristes, depuis 1968, la labellisation "4 Fleurs" guide les choix stratégiques et techniques de la politique municipale. Elle permet d'expliquer les pratiques et les tendances (gestion différenciée, nouveau fleurissement), d'insister sur la préservation des ressources naturelles et de s'adapter au changement climatique. La promotion du label est portée auprès de tous les publics : scolaires, habitants et touristes qui le connaissent et sont attachés à ce label. Sur toutes les entrées de ville, le logo "4 Fleurs" signe les panneaux. La Ville assure aussi sa notoriété et la promotion de son cadre de vie en communiquant notamment sur les critères du label, sur son patrimoine, ses parcs et jardins dans la presse locale (Le Messager et Le Dauphiné Libéré).

Dans cette stratégie, l'office de tourisme est un partenaire important qui décline le logo "4 Fleurs" sur ces brochures, flyers et autres fascicules distribués aux visiteurs.

Le service communication affiche le logo "4 Fleurs" sur le site Internet, les affiches, les plans de la ville. Et il utilise les photographies des parcs, jardins et massifs comme cartes de visite pour promouvoir la ville. Le site ville-evian.fr met en valeur son patrimoine et son fleurissement, et des articles évoquent le label "4 Fleurs" car il englobe tous les enjeux actuels de la qualité du cadre de vie.



Chacun doit s'engager et s'impliquer

Au cœur du bocage vendéen, **Les Lucs-sur-Boulogne** (4 Fleurs) compte 3 700 habitants. Haut lieu de l'histoire vendéenne, la ville accueille l'Historial et le Mémorial de la Vendée. Avec ses paysages et ses 18 km de berges, ses sentiers pédestres et cyclistes, la vallée de la Boulogne est un écrin de verdure pour la commune. L'engagement dans le label témoigne de l'embellissement et du respect de l'environnement engagés depuis de nombreuses années. Seule commune rurale du département à être labellisée "4 Fleurs", les élus et agents entendent bien être les ambassadeurs du label au cœur de ces terres vendéennes. C'est pourquoi, ils affichent haut et fort les 4 Fleurs sur les panneaux d'entrée de ville, des ronds-points et des voiries départementales. Sur tous les outils de communication, les invitations municipales, les réseaux sociaux (Facebook et prochainement Instagram, Intramuros) le logo "4 Fleurs" est systématiquement apposé avec celui de la commune. Le volet environnemental associé aux critères du CNVVF est la base de la communication et fait l'objet d'articles dans le bulletin municipal et la presse locale. Les enjeux et les critères du label tout comme les actions conduites par les habitants et bénévoles sont présentés, lors des vœux du maire, lors de l'accueil des nouveaux habitants ou lors des événements qui ponctuent la vie locale et associative. L'environnement et le cadre de vie sont ici l'affaire de tous. La volonté des élus est donc de partager et d'embarquer tout le monde dans cet engagement en faveur du cadre de vie :

- les habitants qui concourent au fleurissement de leur maison car ils accompagnent la démarche paysagère de la ville ;
- les bénévoles qui se mobilisent, une fois par mois, pour l'entretien du cimetière... ;
- les familles qui cultivent leurs légumes dans le jardin partagé

Persévérer pour atteindre l'excellence

Aux portes du Périgord Noir, en surplomb de la vallée de la Vézère où naviguent encore les gabarres, **Terrasson-Lavilledieu** (4 Fleurs) a su se réinventer à travers Les Jardins de l'Imaginaire, classés Jardins Remarquables qui font, avec le label "4 Fleurs", la réputation de cette ville-jardin. Créés en 1996, à l'initiative du maire, pour développer l'activité économique de la ville et en faire une destination touristique, les Jardins de l'Imaginaire, gérés et entretenus par la commune, accueillent aujourd'hui 30 000 visiteurs payants. Connus et reconnus par les touristes, le label "4 Fleurs" figure partout en signature des mails des élus et agents municipaux, sur le site de la mairie, sur le réseau d'affichage communal, sur le bulletin municipal, sur les flyers des animations touristiques et pédagogiques, mais encore sur les distributeurs de sacs canins et les panneaux informatifs concernant la gestion différenciée car la propreté comme la protection de l'environnement comptent parmi les critères du CNVVF. L'office de tourisme affiche aussi les "4 Fleurs" pour séduire les très nombreux touristes qui visitent Sarlat, Lascaux et le Périgord et les cyclistes qui sillonnent la Flow Vélo® depuis Bordeaux. Il faut dire que la commune est fière de son patrimoine retrouvé avec ses rues pavées, ses fontaines ou ses échoppes rénovées dans la vieille ville qui accueillent aujourd'hui artisans et créateurs dont une majorité restent à l'année, au-delà de la saison touristique. L'attractivité de la ville se mesure aussi avec deux indicateurs : le nombre de commerces qui ouvrent et le nombre de résidents qui s'installent pour profiter de la qualité du cadre de vie de Terrasson-Lavilledieu. Mais la promotion du label est assurée aussi auprès des élus et techniciens aveyronnais (une centaine) qui viennent ici, lors de visites techniques, découvrir la démarche engagée et la mise en oeuvre des critères pour progresser dans le label. C'est un processus et un travail de 30 ans, un temps long au-delà du mandat, qui demande un engagement continu, à la fois politique et financier, des élus. C'est une démarche parfois compliquée car il faut convaincre, souvent



© Ville de Les Lucs-sur-Boulogne

en pratiquant un jardinage naturel ou encore celles qui se rassemblent, chaque hiver, pour l'évènement "Un arbre, une naissance".

Les plus jeunes ne sont pas en reste. A l'initiative du conseil municipal des jeunes (CMJ), tous les deux ans, est organisée 'La semaine de l'arbre' avec des ateliers éducatifs. Dans la ceinture verte, un parcours de découverte de la nature, avec des panneaux sur la faune et la flore, est mis en place. Les enfants des deux écoles, publique et privée, sont sensibilisés à l'environnement. Dès l'école maternelle, ils cultivent le potager, encadrés par les instituteurs qui l'entretiennent et l'intègrent dans leur programme pédagogique. Les agriculteurs, artisans et acteurs économiques qui participent à la foire commerciale et artisanale sont également sensibilisés aux enjeux du label et encouragés à améliorer leur environnement (gestion des déchets...). En effet, au quotidien, chacun doit prendre en compte son environnement et conforter les engagements de la municipalité. C'est un travail de longue haleine, une mobilisation quotidienne en faveur du développement durable au service de la qualité du cadre de vie !



© Ville de Terrasson-Lavilledieu

avec obstination, habitants et commerçants pour imposer certains aménagements urbains, bouculer les stationnements, redessiner et végétaliser la ville. L'objectif est avant tout d'embellir la ville et de s'assurer qu'il y fait bon vivre. Au-delà des savoir-faire, il faut motiver, concerter et formaliser toutes ces actions pour les présenter au jury donc communiquer. L'enjeu est de mobiliser tous les acteurs, les habitants et les entreprises qui doivent végétaliser la zone commerciale et verdir leurs parkings : certains souhaitent accorder leur palette végétale à celle de la commune. Investir, rénover les bâtiments publics (panneaux solaires, biomasse pour chauffage urbain...), désimperabiliser les sols, développer les voies cyclables pour relier écoles/collège et lycée, faire évoluer la palette végétale pour s'adapter au changement climatique sont autant de projets. Ils participent d'un intérêt commun : celui d'embellir la ville pour ceux qui y travaillent, y résident ou qui la visitent. La distinction "4 Fleurs" est un choix politique, une fierté pour les services, une motivation lors des recrutements et un cadre de vie de qualité assuré pour les habitants. A Terrasson-Lavilledieu, chacun s'accorde à dire que "le logo 4 Fleurs est notre signature".

Stratégies

Actions vers le tourisme

Destination touristique réputée dans le monde entier, la France avec son patrimoine historique et culturel, sa gastronomie et son art de vivre est la première destination touristique mondiale. Un secteur économique qui représente 8 % de la richesse nationale. Label touristique depuis sa création en 1959, le label national de la qualité du cadre de vie, porté par le CNVVF, valorise les initiatives des villes et villages qui s'engagent et investissent pour développer leur offre touristique et séduire des publics curieux de découvrir les richesses notamment paysagères de nos terroirs.

Faire avec le patrimoine végétal

Aubigny-sur-Nère (4 Fleurs), communément appelé "Aubigny l'Ecoissaise" est une ville de plus de 5 500 habitants, nichée au carrefour du Berry et de la Sologne, dans la vallée de la Nère. Etape incontournable de la route Jacques Cœur, elle est dotée d'un riche patrimoine architectural et d'un petit supplément d'âme lié à son histoire écossaise. La Cité des Stuarts est labellisée "4 Fleurs" depuis 2002 et "Petite Cité de Caractère" depuis 2018. Ces récompenses sont le fruit de l'investissement de la commune et représentent un formidable facteur d'attractivité touristique au fil des saisons. Ces distinctions sont relayées sur différents supports de communication : bulletin municipal, site internet... et les posts dédiés au fleurissement rencontrent un véritable succès sur la page Facebook de la ville. Les compositions fleuries valorisent les différents sites et accompagnent les visiteurs lors de leur déambulation dans la ville ou lors des visites guidées organisées par l'office de tourisme communautaire et le Centre d'interprétation de l'Auld Alliance. Cette année, la visite commentée "Visite du Château des Stuarts et des Grands Jardins" entraîne les touristes à la découverte du parc situé au cœur de la ville, qui était autrefois le jardin du château. Une exposition permanente "Hors les murs" prend place au sein des allées de charmilles et propose une vingtaine de photos de talentueux photographes locaux. Les Grands Jardins sont une étape



© Mairie d'Aubigny-sur-Nère

incontournable du circuit touristique mais également le cadre des Fêtes Franco-Ecoissaises : animations, restaurations et concerts transforment le parc en lieu de fête et de partage ! Enfin, un nouveau parcours patrimonial sera installé fin 2023 proposant treize points d'intérêt accessibles à tous. L'occasion de rappeler l'importance du patrimoine végétal dans le cadre de vie et la stratégie touristique d'Aubigny-sur-Nère.

Découvrir de nombreux jardins

Entre Côte Fleurie et Pays d'Auge, **Honfleur** (4 Fleurs) s'est donnée pour objectif d'obtenir un fleurissement et des espaces verts et naturels qui ne soient pas seulement décoratifs, mais bien l'une des facettes de son patrimoine remarquable, au même titre que l'est son patrimoine maritime, culturel et historique. Honfleur possède et entretient de manière rigoureuse plusieurs jardins publics qui accueillent régulièrement des événements. Chaque année, au Jardin Retrouvé, le salon Passionément Jardin, organisé par l'association Honfleur Jardin avec le soutien de la Ville, réunit 75 professionnels passionnés. Cette manifestation séduit les amateurs, les curieux et les touristes en villégiature dans la région. Le Jardin du Tripot, en plein cœur du centre-ville, rend hommage à l'ancienne activité de tannerie découverte sur place. L'histoire, la culture du lieu, l'eau et les végétaux ont été mis en scène grâce à des sculptures et des aménagements paysagers. Entre flore et culture, le Jardin des Personnalités, zone de 10 hectares préservée à deux pas du centre-ville, fait le lien entre les espaces horticoles et les espaces naturels humides du littoral (plage, roselière, dune...). Il propose aux visiteurs de découvrir l'éco-pâturage et des prairies entretenues en gestion différenciée, ainsi que les "jardins-bateaux" qui mettent notamment en avant les personnalités qui ont "fait" Honfleur, comme Eugène Boudin, Charles Baudelaire et Samuel de Champlain. Pour permettre à tous, habitants ou visiteurs, de découvrir la faune et la flore, plusieurs animations gratuites sont organisées tout au long de

l'année : sortie ornithologique, Nuit de la chouette, Jour de la Nuit, Fête de la Nature... Très actif, l'Office de tourisme communautaire propose également des découvertes jardins et nature, des immersions en réalité virtuelle ou encore des reportages par le biais de sa web-série Les Joyeuses Vadrouilles. Et c'est parce que la Ville de Honfleur a à cœur de préserver, en premier lieu pour ses habitants, cette identité et cette authenticité qu'elle attire plus de 5 millions de touristes chaque année !

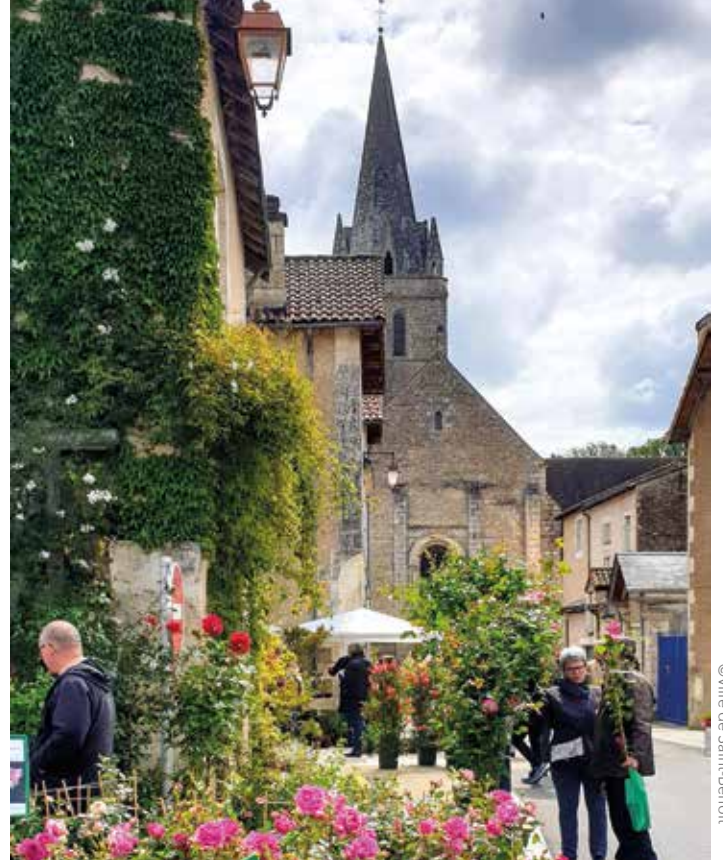


© Eric Jobin



Profiter de ses atouts pour séduire

Nichée dans un vallon de la Vienne où serpentent les rivières du Clain et du Miosson, **Saint-Benoît** (4 Fleurs) est appréciée pour son cadre verdoyant. Labellisée "4 Fleurs" depuis 2010, Saint-Benoît, offre charme, dynamisme et convivialité aux nombreux touristes qui viennent de loin découvrir l'offre culturelle et touristique. Le marché aux plantes organisé par la ville, "Les Fleurs de Mai", est réputé auprès d'un public d'amateurs de fleurs et plantes. Plus de 70 exposants (horticulteurs, pépiniéristes, artisans...) s'installent dans les rues et le centre-bourg, rendus aux piétons, pour présenter et vendre 150 000 végétaux à plus de 20 000 visiteurs. Sortie botanique, balade sur la gestion différenciée, découverte des livres et herbiers dans l'abbaye devenue librairie... Tous les amateurs de plantes et de jardins y trouvent leur bonheur. Au pied de l'Abbaye et du Dortoir des Moines (lieu d'exposition artistique), le jardin, récemment rénové, est un lieu de détente et de découverte. Dans ses parterres, il présente une belle palette de fleurs et de plantes et ses allées mettent en valeur les oeuvres grand format d'artistes photographes. Pour les aventuriers, au cœur de la vallée du Clain, dans un espace très humide qui forme une partie de la ripisylve, ont été installés un marécage artificiel, des palmiers et des cyprès chauve. Aujourd'hui, ce Jardin du Bayou, avec sa végétation luxuriante, est "une zone protégée à intérêt floristique et faunistique" propice aux promenades et à la sensibilisation du public à la nature. Pour les plus jeunes, au cœur de la forêt, un sentier au pays des êtres merveilleux "La Vallée des Légendes" est un endroit féérique au sein duquel les enfants auront l'occasion de croiser trolls, birgournes et elfes et de relever défis et énigmes. Pour les amoureux des arbres, un parcours, réalisé grâce à l'implication des services, révèle le patrimoine arboré planté dans le parc du Gravion, les jardins du Cookham et en bordure



du Miosson. La Vallée des Arbres est une charmante promenade qui invite, avec une signalétique spécifique, à découvrir 76 arbres (dont une dizaine d'arbres remarquables) et à profiter de la richesse botanique du village. À Saint-Benoît, on sait tirer parti de tous les espaces pour proposer différentes ambiances végétales et parcours touristiques aux visiteurs d'ici et d'ailleurs.

Tous mobilisés, tous impliqués

L'ancienne capitale des comtes d'Armagnac, **Lectoure** (4 Fleurs) accueille de très nombreux touristes et pèlerins en sa qualité de "Commune Halte - Chemins de Compostelle en France". Lectoure est aussi un des "Plus beaux détours de France". Ici, élus, agents, habitants, commerçants, hébergeurs, associations, tous œuvrent à faire de Lectoure une ville de bien-être et de bien-vivre, et à le faire savoir. La municipalité s'est très fortement engagée à la valorisation du paysage et du patrimoine végétal par des actions de communication 360° et transversales. Elle a investi le numérique et les réseaux sociaux pour toucher



un public de touristes qui pratiquent le "slow tourisme", en écho à ses engagements en matière de développement durable et de biodiversité. Sur les réseaux sociaux, une stratégie de contenus sur le thème de la ressource en eau, de l'environnement, du fleurissement et des jardins porte ses fruits. En un an, ce sont 2 000 nouveaux abonnés sur Facebook pour une ville de 3 700 habitants et une présence renforcée avec la création de nouveaux comptes sur LinkedIn et TikTok. Campagnes d'affichage sur les panneaux sucettes, communication dans plusieurs titres de la presse quotidienne régionale et la presse nationale confortent la visibilité de la commune. En relation avec l'Office du Tourisme Gascogne Lomagne, la rédaction du 13 Heures de TF1 tourne régulièrement des reportages sur le patrimoine exceptionnel de la ville. Réalisées en septembre 2023, des prises de vue aériennes participent à une promotion plus moderne du patrimoine végétal, culturel et architectural de la ville. En partenariat avec la municipalité, l'office de tourisme valorise les actions et aménagements de Lectoure dans ses magazines et à travers sa ligne éditoriale print et web, à l'attention des curistes, groupes et excursionnistes. Un podcast, "L'oppidum, la parole culturelle de Lectoure" valorise l'histoire du patrimoine de la ville et sensibilise à la préservation de l'environnement. La ville communique également sur le projet 'Art et environnement' qui a pour vocation de révéler la présence de l'eau à Lectoure et renforcer encore les actions de 'slow tourisme'. Avec le CDT du Gers, des visites-tour sont organisées pour faire découvrir les communes du département engagées dans le fleurissement. Une volonté, une stratégie et des efforts partagés par tous les acteurs locaux qui portent leurs fruits "et leurs fleurs", et qui ont été récompensés par le Prix national de l'Attractivité Touristique 2023 du CNVVF.

Dynamiques régionales

Fort de la notoriété et de l'engagement des territoires, depuis plus de 60 ans, le CNVVF en charge de la démarche du label national de la qualité du cadre de vie, mobilise les Régions et les Départements pour conduire cette stratégie dans les territoires et accompagner les communes. Les Régions comme les Départements s'impliquent dans le label, organisent les jurys régionaux et départementaux en charge de distribuer 1^{er}, 2^e et 3^e Fleur et de proposer les communes à la 4^e Fleur. Tout l'enjeu est aujourd'hui de mobiliser ces échelons indispensables à cette dynamique de qualité de vie au service de l'attractivité économique, résidentielle et touristique et de la transition écologique des territoires.



© Christophe Gaye

Centre-Val de Loire

Entre nature et culture, la région Centre-Val de Loire a une ambition touristique affirmée pour un territoire d'exception. Traversée par la Loire (inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO) et la célèbre véloroute "La Loire à vélo", le jardin de la France est aussi la région des châteaux de la Loire, de la Sologne et du Berry, des vignobles, des villes (Chartres, Orléans, Blois, Vendôme, Montargis et bien d'autres comme Aubigny-sur-Nère, Saint-Cyr-sur-Loire,) et des villages singuliers (Chedigny, Yèvres le Chatel : tous les deux labellisés "jardins remarquables"), du zoo de Beauval et du Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire. Si l'attractivité touristique est forte de ce riche patrimoine, l'économie régionale l'est aussi des métiers "verts" et réputés de l'horticulture, de la pépinière et du maraîchage. C'est environ 200 horticulteurs et pépiniéristes (dont près de 50 % dans le département du Loiret) ; plus de 1200 emplois pour un marché à dominante régionale (60 % environ). C'est dire l'importance de cette dynamique autour des végétaux, des fleurs et des jardins dans cette région aux 340 communes labellisées de 1 à 4 Fleurs. Labellisées ou en cours de labellisation, les communes sont toutes convaincues et engagées à entretenir, promouvoir leur cadre de vie et leur patrimoine. Elles sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans cette démarche de labellisation car elles reconnaissent le label comme un marqueur, un témoin de cette singularité de leur histoire, de leur territoire et de leur terroir. "Projet politique partagé entre les élus et les techniciens, le label Villes et Villages Fleuris est un atout pour se distinguer et valoriser la qualité de vie auprès des habitants et des touristes. Sur le terrain, les villes et villages sont accompagnés par les six Départements (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret) et le nombre de "1^e Fleur" attribué chaque année est la preuve de cet enthousiasme", précise le président de l'ARF.

Pédagogie et accompagnement

Quelle que soit leur taille, les communes sont motivées par l'obtention du label du CNVVF car c'est aussi une reconnaissance de leur engagement et de leur travail, parfois conduit avec les bénévoles. "Avec ses nombreux critères (valorisation du patrimoine, préservation des ressources et de la biodiversité, évolution des méthodes de gestion, fleurissement et végétalisation avec toute la strate végétale, qualité et cohérence des aménagements et des équipements, animations et actions pédagogiques, dynamique touristique), l'évolution du label interpelle", explique le président de l'ARF. "C'est notre travail quotidien de relayer et d'expliquer ces enjeux et leur mise en œuvre dans les communes. Ces nombreux critères reflètent l'attention portée à la gestion du territoire et au cadre de vie. Les communes en sont conscientes mais notre mission est aussi de convaincre les nouveaux élus de l'intérêt de cet outil de management et de stratégie au service de leur commune".

Une organisation singulière

L'ARF (Association Régionale de Fleurissement), seule organisation de ce type à porter le label, a été créée en 1987. Par délégation du Conseil Régional, dans le cadre d'une convention, elle est en charge de l'organisation du jury régional qui attribue les trois premiers échelons du label (1^e, 2^e et 3^e Fleur). Sur proposition des Départements, les communes font acte de candidature, elles sont alors visitées par le jury régional qui anime le label et sa mise en œuvre dans la région. Composé de 30 bénévoles (élus, techniciens, représentants du tourisme), le jury régional a la responsabilité de visiter tous les trois ans les communes candidates ou labellisées, à raison de 2 visites par mandat ce qui permet de valider la constance de l'engagement municipal.



Toute la logistique (circuits, rendez-vous, déplacements du jury, diffusion du palmarès...) relève de l'ARF et de sa permanence. Question organisation, durant l'été, toutes les communes sont visitées la même semaine : du lundi au jeudi et le vendredi, le jury délibère en assemblée plénière. La cérémonie officielle de remise des prix est programmée en décembre au Conseil Régional en présence de son président. C'est l'engagement et le travail des bénévoles qui permet à l'ARF de remplir sa mission de conseils et d'accompagner les communes. C'est pour l'association, une exigence quotidienne et renouvelée et un suivi régulier qui assurent la notoriété du label. C'est à la fois une mission de formations, de conseils, d'informations et d'accompagnement spécifique pour les communes 3 Fleurs qui sont proposées à la 4^e Fleur.

Conseils et formations

Le jury régional peut aussi, à la demande d'une commune motivée qui souhaite progresser, apporter une analyse stratégique et des conseils techniques lors d'une journée ou demi-journée sur le terrain avec les élus et les techniciens. Chaque année, l'ARF propose et organise des formations à destination des villes et villages sur des sujets plus techniques à destination des agents municipaux. Ces journées de formation (2 à 3 par an) animées par des techniciens rassemblent 50 à 70 professionnels des espaces verts sur des thèmes aussi variés que les espèces exotiques envahissantes, la biodiversité dans les espaces verts, la gestion des cimetières ou l'installation et la gestion des aires de jeux... L'ARF

est donc engagée au quotidien aux côtés des villes et villages, des élus et des techniciens. Et conclut son président, *"La labellisation n'est pas qu'une question de financement, mais avant tout une cohérence totale, un réel engagement et une volonté forte des élus et des agents. C'est un état d'esprit de vouloir progresser et de se maintenir dans l'excellence, sans aucun relâchement sur la durée. Nous sommes là pour défendre et promouvoir le label de la qualité du cadre de vie, c'est un engagement que nous devons tenir auprès des habitants et des touristes qui l'apprécient, le connaissent et le reconnaissent. Et nous sommes fiers de porter cette belle mission"*.

Les assises régionales

Chaque année, fin septembre, organisé par et avec les bénévoles de l'ARF, c'est un temps fort pour l'association et les communes de la région. Le plus souvent, c'est une commune 4 Fleurs (mais pas uniquement) qui accueille environ 400 participants (élus et techniciens), près de 50 exposants pour cette journée d'échanges (conférenciers, exposants) sur une thématique d'actualité (Montargis en 2022 sur le thème Ville Nature, Joué-les-Tours en 2023 sur le sujet de l'adaptation climatique des végétaux). Si la commune accueillante met à disposition salle et personnel, le budget de l'évènement est bouclé avec les droits d'inscription des participants et des exposants, les contributions financières des Départements et du CNVVF. L'ARF imagine déjà les 30^{èmes} Assises régionales du Cadre de Vie et de l'Embellissement des Communes en 2025 !

Sud - Provence-Alpes Côte d'Azur

Entre mer et montagnes, entre rivages de la Méditerranée et massifs alpins du Mercantour, des Ecrins et du Queyras, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue par la pluralité de ses paysages, de ses ports, de ses villes et villages (Aix-en-Provence, Antibes, Avignon, Bormes-les-Mimosas, Briançon, Cannes, Cassis, Hyères-les-Palmiers, Grasse, Menton, Saint-Tropez, Sanary-sur-Mer...). Plages et calanques, flore et jardins méditerranéens, lacs et parcs naturels mais aussi musées et festivals sont autant d'atouts qui font de la région une destination multiple. Une région qui compte 255 communes labellisées de 1 à 4 Fleurs et qui fait de la qualité de vie de ses habitants et de leur hospitalité, un atout pour conforter sa stratégie touristique et promouvoir cette terre d'excellence, riche de ses industries, de sa culture, de sa gastronomie et de son cadre de vie internationalement renommés. Le Label *"Villes et Villages Fleuris - Qualité de Vie"* est un élément

important de la politique régionale en matière de valorisation territoriale, d'embellissement du cadre de vie et d'attractivité touristique, économique et résidentielle. Le CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'outil de la Région pour la mise en œuvre de cette politique par une démarche collaborative et participative auprès des maires, pour la prise en compte des critères dans les politiques de développement local et d'aménagement des collectivités locales. Les 62 critères du Label sont les meilleurs facteurs d'une harmonisation qualitative et d'une planification régionale raisonnée. Le CRT est chargé de promouvoir le Label auprès des communes et d'organiser les visites et le jury. Le Jury régional est composé d'environ 40 professionnels et techniciens bénévoles. Quatre membres du jury visitent les communes de mai à septembre (sauf en août), environ 80 par an soit un tiers des 255 communes labellisées.



© Valentin Pacaut



© Valentin Pacaut



© CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur

Collaboration et accompagnement

Le CRT travaille en étroite relation avec les 6 Départements de la région qui participent à la promotion du Label et présentent chaque année entre 10 et 15 nouvelles communes au 1^{er} échelon du Label. La communication organisée par le CRT sur le thème de l'amélioration de la qualité de vie dans les communes distinguées crée une émulation, et les communes sont plus nombreuses à vouloir s'engager dans le Label. Le CRT organise régulièrement des visites conseils à la demande des communes qui veulent rester ou progresser dans le Label, mais qui ont du mal à définir la meilleure façon d'y arriver. A cet effet, le CRT a pour projet de mettre en place, début 2024, une plateforme d'échanges d'expériences entre les élus et techniciens des communes labellisées.

Charte paysagère et étude d'impact

Face aux ambitions climatiques et paysagères de la région, un colloque intitulé "l'Arbre pour promouvoir l'urbain" a été organisé en avril 2023 au Conseil Régional lors de la remise des Prix régionaux du Label "Villes et Villages Fleuris - Qualité de vie" en présence de 400 élus et techniciens. Il a été l'occasion de signer avec les professionnels du paysage, la "Charte pour le Jardin en région méditerranéenne", qui sera diffusée aux 946 maires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour cela, la région a fédéré les professionnels et définit 10 recommandations à mettre en œuvre dans les jardins privés et publics pour plus de nature et plus de biodiversité (respecter le lieu et le sol, jouer de la diversité et de toute la strate végétale...) pour mettre en valeur les plantes méditerranéennes dans un contexte de pénurie d'eau et d'adaptation au changement climatique. Il s'agit de "sublimier la nature et réenchanter le territoire" et conforter l'identité paysagère de la région au service de son attractivité résidentielle et touristique. En effet, souligne le président du CRT, "Du fait de la diversité de ses critères, le Label a de plus en plus d'impacts dans les territoires. Il démontre la volonté des maires et des élus de se distinguer par cette démarche de labellisation. Les élus sont très attachés au label "Villes et Villages Fleuris" car c'est le label qui inspire le plus, parce qu'il est le plus large dans ses ambitions avec des enjeux d'aménagement, de qualité paysagère, de développement durable, de biodiversité, d'animation et de qualité de vie... Et le bien-vivre ressenti et partagé par les habitants témoigne de la qualité de leur territoire et de leur qualité de vie".

Une "Etude d'impact du Label National de la qualité de vie" réalisée par le CRT dans les villes et villages fleuris, a révélé les atouts et les attentes vis-à-vis du label et dégager des pistes d'actions à mettre en œuvre dans la région.

Les multiples enjeux du label

Pour parfaire leur stratégie et leur communication, les acteurs régionaux entendent bien se saisir des enjeux révélés par cette étude d'impact, à savoir :

- développer la collaboration entre les communes pour partager connaissances, expériences et bonnes pratiques ;
- fédérer les habitants pour qu'ils deviennent acteurs de leur cadre de vie et de sa qualité, et s'impliquent dans les manifestations et animations locales qui participent à l'ambiance et à la singularité de leur commune ;
- sensibiliser les jeunes générations (18-49 ans) plus attentives aux notions du développement durable et de transition écologique ;
- et promouvoir l'attractivité touristique pour être en phase avec les attentes actuelles des touristes (1/3 des touristes choisissent leur destination en fonction du label VVF).

Au-delà du fleurissement, les notions de développement durable, de biodiversité, de paysages préservés doivent être mises en avant pour permettre aux acteurs du tourisme de se réapproprier le label pour valoriser leur territoire (nature, bien-être, slow-tourisme...).

S'appuyer sur la force du label

Aujourd'hui, la mission du CRT est de porter le tourisme à l'international autour des 3 marques monde : Provence, Alpes et Côte d'Azur. Région pilote en matière d'écologie et d'économie (avec le premier budget 100 % vert d'Europe), les élus régionaux souhaitent aller encore plus loin dans le label "Villes et Villages Fleuris" et travaillent pour cela à la construction d'un indicateur de qualité de vie. Cet indicateur permettra de faire un état des lieux exact des collectivités labellisées, et de préciser si les communes sont à la pointe de la qualité environnementale et de la qualité de vie des habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet indicateur renforcera la crédibilité du label auprès des acteurs économiques et touristiques en accréditant une image attractive au label qui s'attache à promouvoir des villes et villages respectueux de la biodiversité et des paysages, attentifs aux enjeux de développement durable et à l'animation de leur territoire tout en conservant leur singularité et leur hospitalité. Comme le souligne le Président du CRT, "Dans le sud, la notion d'hospitalité est essentielle pour accueillir des touristes dans des conditions optimales, elle est précieuse quand on veut promouvoir un tourisme durable et de qualité. La qualité de notre cadre de vie et de notre qualité de vie est portée par le label et constitue le préalable à la politique touristique régionale. Heureux et fiers de bien vivre dans notre région, les habitants ont envie de faire découvrir et de partager cet art de vivre".



Dynamiques départementales

Reconnaissance d'un engagement départemental

Les départements labellisés "Département Fleuri" sont récompensés pour leurs actions de valorisation et d'animation du label "Villes et Villages Fleuris", notamment la prise en compte du label dans la stratégie départementale, le mode d'organisation de la mission, la sensibilisation et l'accompagnement des communes ou encore la valorisation touristique du label. En 2023, 16 départements sont labellisés "Département Fleuri" Ardennes, Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Côte d'Or, Côtes d'Armor, Dordogne, Eure, Haut-Rhin, Haute-Saône, Ille-et-Vilaine, Landes, Marne, Morbihan, Nord, Savoie, Yveline. Focus sur deux d'entre eux.

Les Ardennes

Impliquées de façon exemplaire dans l'animation du label des Villes et Villages Fleuris et parce qu'elles prennent en compte les objectifs du label dans leur stratégie territoriale et dans leur valorisation touristique, les Ardennes sont "Département Fleuri". Du fait de ses volontés, compétences et actions, le Département des Ardennes joue un rôle majeur dans le développement durable de son territoire et la valorisation paysagère en est une partie intégrante. Il œuvre à la préservation de la biodiversité, à la protection des milieux et ressources au travers, notamment, de ses politiques de gestion de l'eau et d'administration de ses propriétés non bâties ou de son soutien aux institutions œuvrant pour l'environnement. Engagées dans une démarche de gestion durable des espaces boisés, le Département est aussi attentif à la protection de la biodiversité et aux enjeux de la pollinisation. Dans le cadre de sa mission, l'animation et la promotion du label 'Villes et Villages Fleuris' sont assurées, sous la présidence du Jury départemental, par une animatrice et un jury composé de 6 conseillers départementaux et de 13 bénévoles. Tous les ans, en mars, l'ADT adresse à toutes les communes non labellisées un mail de présentation du label et leur propose un rendez-vous pour les sensibiliser à la démarche. En juillet, les communes sont visitées par un jury composé de 3/4 personnes. A l'automne, est organisée la cérémonie de remise des prix départementaux.



© ADT Ardennes

A la demande des communes labellisées ou non, l'ADT organise aussi des visites conseils pour les accompagner dans leur projet, et leur présenter les objectifs du label. Parallèlement, l'ADT organise annuellement des formations sur ces thématiques en collaboration avec la Région ou des partenaires. Ces actions de conseils sur le terrain s'accompagnent d'une stratégie de promotion des communes labellisées et de leurs actions, c'est pourquoi le site du Département www.ardennes.com dispose d'une page inspiration dédiée au label et aux communes labellisées. Il est vrai que la destination est fière de compter 106 communes détentrices du précieux label de qualité du cadre de vie, soit 1 commune ardennaise sur 4 !

L'Ille-et-Vilaine

Ille&Vilaine Tourisme anime, par délégation du Conseil Départemental, le label "Villes et Villages Fleuris". En 2019, elle s'est dotée d'une nouvelle stratégie dont le fil rouge est le tourisme durable, pour mettre en réseau les professionnels et les territoires. Dans cette démarche de labellisation, l'agence touristique accompagne les communes vers une gestion durable des espaces verts, de la nature en ville et de la mise en valeur du patrimoine bâti et végétal. Pour ce faire, elle s'entoure de spécialistes, tous bénévoles, afin de proposer un regard pluridisciplinaire aux communes. Des visites-conseils, préalables pour candidater à la 1^e Fleur, accompagnent les communes dans la compréhension de la grille nationale afin de définir leur stratégie paysagère et leurs priorités. En parallèle, elle anime le réseau des communes labellisées avec des journées techniques, conférences, éductours pour partager expériences et savoir-faire. En début d'année, les

communes qui souhaitent entrer dans la démarche ou poursuivre leur progression choisissent leur niveau d'accompagnement (à la 1^e fleur, démarche de préservation ou d'amélioration (2^e/ 3^e fleur), renforcé à la 4^e fleur). En parallèle, chaque année, Ille&Vilaine Tourisme organise une journée technique dans une commune "4 Fleurs" avec conférences et visites de terrain ; une rencontre départementale avec une conférence thématique et la mise en avant des initiatives inspirantes des communes qui prétendent à la 1^e Fleur et une journée d'étude dans les départements voisins pour les membres du comité ou les communes labellisées. En matière de promotion, Ille&Vilaine Tourisme valorise les communes labellisées sur l'ensemble de ses outils de communication print et web : carte touristique, site internet et réseaux sociaux. Sur le site grand public, une page dédiée propose des circuits de visites dans une sélection de communes labellisées. Sur le site dédié aux acteurs du tourisme, plusieurs pages sont consacrées au label et présentent l'organisation de la démarche, l'accompagnement proposé aux communes... et bientôt en ligne des interviews filmées d'experts dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication. Enfin, elle met en place un accompagnement renforcé, notamment pour les communes détenant des labels patrimoniaux (Petites Cités de Caractère, Ville d'Art et d'Histoire, Communes du Patrimoine Rural de Bretagne) en établissant un diagnostic touristique. Cette nouvelle offre de services renforce encore le lien entre patrimoine, tourisme et cadre de vie.



© Ille & Vilaine Tourisme





CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Ministère de l'Economie des Finances
et de la Souveraineté industrielle et numérique

Télédoc 311 - 6, rue Louise Weiss

75703 Paris cédex 13

Tél. 01 44 97 06 41

e-mail : message@cnvfv.fr

www.villes-et-villages-fleuris.com

et ses partenaires





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION du CNVVF
présidé par M. Thibaut Beauté

REGION ET DEPARTEMENT

Ile-de-France
Yvelines

COMMUNES ET LEURS GROUPEMENTS

Lyons-la-Forêt
Bourgueil
Toul
Maisons-Alfort
Amiens

FILIERE TOURISME

- Atout France
- ADN Tourisme

FILIERE HORTICULTURE ET PAYSAGE

- Jardineries et Animaleries de France
- VERDIR - Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières
- Les Entreprises du Paysage
 - SEMAE
 - Hortis

© CNVVF - Tous droits réservés - Dépôt légal Décembre 2023 - ISBN N° 978-2-917465-84-4
Ouvrage réalisé sous la direction de Julien Faivre
Edité par Les Editions de Bionnay - 493 Route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas
Tél. 04 74 02 25 25 - Fax 04 37 55 08 11
Président : Erick Roizard
Directeur général : Martine Meunier
Réalisation graphique : Clotilde Dubouis
Imprimé en France - Imprimerie Chirat - Saint-Just-la-Pendue

Cet album vous est offert par

